

Dossier pédagogique

la flamme de
l'égalité



FEMMES EN ESCLAVAGE



A tchò ki sa fanm

(C'est le cœur qui fait la femme, en créole guyanais)

Sommaire

Le mot du président du jury	3
1. Introduction : la part des femmes	6
2. Les femmes au travail	7
3. Les mères en esclavage : entre oppression et résistance	10
4. Les savoirs féminins : résistances identitaires	12
5. Les femmes dans les sociétés esclavagistes : gagner sa liberté	13
6. Femmes en résistance	15
7. Les femmes en action	17
8. Figures des femmes dans la littérature et les arts : une double oppression	18
9. Les femmes dans l'esclavage moderne	19
10. Conclusion : conséquences de l'esclavage des femmes dans les sociétés post-esclavagistes et post-coloniales	21

Varia

A. La vie secrète de Madeleine	24
B. Contes pour narrer l'indicible	25
C. Vie d'Anastasia	26
D. Saartjie Baartman	27
E. L'esclavage au féminin dans les mondes musulmans	29
F. Lieux de mémoire et d'histoire	32
Bibliographie	34

Ce dossier pédagogique s'accompagne
de **FICHES D'ACTIVITÉS** pour les élèves
qui sont téléchargeables sur le site de la FME.



Le mot du président du jury

Chères et chers collègues,

« Femmes en esclavage » est le nouveau thème du concours scolaire « La Flamme de l'égalité ». Cette thématique d'histoire sociale, profondément renouvelée par la recherche, invite à s'interroger sur une question historique, anthropologique, sociale, civique et mémorielle.

Le mot du Président du jury précise les enjeux, les pistes de réflexion et les ressources mobilisables. Le dossier pédagogique, élaboré par la Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME), décline plusieurs axes de réflexion. Il n'est pas attendu que les productions réalisées exploitent l'ensemble de ces propositions. Celles-ci sont suggérées pour nourrir et guider le travail des élèves.

LA PLACE DES FEMMES : UNE HISTOIRE LONGTEMPS OCCULTÉE

L'histoire des femmes émerge à l'université au milieu des années 1970. Le premier cours organisé à Paris VII (par Michelle Perrot et al) s'intitule : « Les femmes ont-elles une histoire ? ». Il s'agit de rompre avec la vision des femmes prises dans l'infinie répétition du même destin, de la reproduction. La question de la visibilité est ainsi centrale : on prend la mesure du silence qui enveloppe les femmes, de l'obscurité qui les ensevelit dans une histoire qui semble n'avoir été faite que par les hommes, et à leur propos. La recherche mobilise de nouvelles sources, interroge différemment celles déjà connues, ainsi que les « silences de l'histoire¹ » (Michelle Perrot).

Cette histoire au féminin, soucieuse de remémoration et d'émancipation, montre comment les femmes ont négocié les différentes sujétions qui leur étaient imposées en raison de leur sexe dans des sociétés marquées par la « domination masculine » pour reprendre le titre de l'ouvrage de Pierre Bourdieu paru en 1998. Elle met aussi en lumière la manière dont elles ont conquis leur autonomie dans la vie quotidienne ou dans la cité : travail des femmes, culture, surgissement des féminismes.

1. Michelle Perrot, *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Flammarion, 1998



L'Histoire des femmes en Occident (1991)² est la synthèse de cette phase d'accumulation. Le terme de « genre » n'y est encore employé qu'en anglais (*gender*), mais ses auteurs et autrices, inspirés par Simone de Beauvoir, réfléchissaient déjà à la différence des sexes. « On ne naît pas femme, on le devient » a ouvert le champ de la déconstruction du féminin et, par conséquent du masculin. La différence des sexes n'est pas le produit de la nature, mais celui de la culture et de l'histoire. Les corps, les sexes même, sont façonnés par l'histoire. Pauline Schmitt y fait référence à l'article de l'historienne américaine Joan W. Scott traduit en français en 1988, qui marque une véritable rupture épistémologique³.

LE GENRE DE L'ESCLAVAGE : FEMMES ET TRANSMISSION DU STATUT SERVILE

Dans la plupart des sociétés esclavagistes, les femmes esclaves transmettaient le statut servile à leurs enfants. Le Code noir, promulgué en 1685 par Louis XIV, les désignait, comme les hommes, en tant que « biens meubles » (article 44). Il leur refusait également toute autorité sur leurs enfants : « si le père est libre et la mère esclave, les enfants [sont] esclaves pareillement » (article 13).

2. Ouvrage coordonné par Michelle Perrot et Georges Duby, paru aux éditions Plon en 1991

3. Scott Joan Wallach, « *Gender : a useful category of historical analysis* », *American Historical Review*, vol. 91, n° 5, p. 1053-1075, 1986, première traduction française dans les cahiers du Grif, 1988, p. 125-153

Remise des prix de la Flamme de l'égalité, le 23 mai 2025 au ministère des Outre-mer par Elisabeth Borne, ministre de l'Éducation nationale et Aïssata Seck, directrice de la FME, en présence de Manuel Valls, ministre des Outre-mer et de Mathias Ott, de la Dilcrah.

Les recherches récentes contribuent à sortir ces femmes esclaves de l'invisibilité. Elles invitent à les considérer à la croisée des violences racistes, des contraintes sexuelles et reproductives, tout en les reconnaissant comme actrices à part entière des sociétés esclavagistes.

En France, la revue semestrielle pluridisciplinaire *Clio, Femmes, Genre, Histoire*, qui vient de célébrer ses 30 ans, a récemment consacré un numéro au genre⁴ de l'esclavage.

DES SOURCES POUR FAIRE ÉMERGER LA VOIX DES FEMMES EN ESCLAVAGE

Des archives judiciaires et administratives, parfois disponibles en ligne, permettent de documenter les trajectoires de ces femmes : actes de vente, correspondances, procès, journaux de bord par exemple. Des monuments comme ceux érigés à Bordeaux (Modeste Testas), en Guadeloupe ou à Paris (La Mulâtresse Solitude), à La Réunion (Héva), à La Rochelle (Clarisse), incarnent également l'histoire singulière de ces femmes en esclavage.

Des récits autobiographiques d'anciennes esclaves des colonies britanniques et des États-Unis, rédigés au XIX^e siècle, permettent de croiser les approches historique et littéraire. Ces textes qui doivent faire l'objet d'une contextualisation évoquent la condition des femmes en esclavage (cruauté des maîtres, humiliations, violences psychologiques et physiques, etc.). Ainsi, Mary Prince⁵, Harriet A. Jacobs⁶, ou encore Hannah Crafts⁷ témoignent chacune à leur manière de cette oppression. Jacobs parle d'une « soumission totale », tandis que Crafts, animée par un profond désir de liberté, refuse le mariage que l'on veut lui imposer avec un esclave, car il « contribuait à perpétuer le système ».

Les femmes esclaves constituent aussi des personnages littéraires dans des fictions comme *Ourika* de Claire de Duras, *Beloved* ou *Délivrance* de Toni Morrison, *Moi Tituba sorcière... Noire de Salem* de Maryse Condé.

Elles sont aussi représentées dans les œuvres artistiques (par exemple Géricault, Bazille, Augustin Brunias). Ces tableaux doivent être étudiés en classe avec un regard critique

pour déconstruire les stéréotypes associés à la femme esclave noire, comme le souligne l'historienne de l'art Anne Lafont⁸.

Les paroles d'esclaves⁹ (hommes et femmes) émergent aussi des procès qui se sont tenus en Guadeloupe, Martinique et à La Réunion au XIX^e siècle. Selon l'historien Frédéric Régent, même s'il convient de manier ces témoignages avec prudence, ils permettent de « redonner la parole à ceux qui n'ont pas laissé de traces écrites. »

L'AGENTIVITÉ DES FEMMES ESCLAVES : TRANSMISSION, RÉSISTANCES ET LUTTES

Ces femmes esclaves ont joué un rôle important dans les sociétés esclavagistes, par les formes de résistance qu'elles ont inventées contre les dominations qu'elles subissaient (travail domestique, violences, viols, reproduction, etc.). En 1985, Arlette Gautier dans son ouvrage *Les sœurs de Solitude : Femmes et esclavage aux Antilles du XVII^e siècle au XIX^e*, analyse la vie des femmes esclaves dans les Antilles françaises et présente l'action de « ces femmes en lutte ».

Le thème du concours vise à illustrer l'humanité de ces femmes en restituant la complexité des trajectoires individuelles et collectives. Il met en lumière la capacité de pensée, d'action, d'invention des femmes esclaves au sein d'un système violent, contribuant ainsi à « contrer un récit de passivité »¹⁰.

Le dossier pédagogique, réalisé par la FME en lien avec l'historienne Cécile Vidal, appuie cette démarche à travers une série de fiches décrivant les différentes facettes de l'expérience vécue par les femmes dans la société esclavagiste. Il montre la diversité des travaux auxquels elles étaient assignées, les différents statuts qui leur étaient imposés, l'impact de la servitude sur leurs conditions de mère et d'épouse, l'importance et la variété des formes de résistance qu'elles ont su mettre en œuvre, jusqu'aux plus subtiles, autour de la transmission des savoirs culturels et spirituels : cuisine, médecine traditionnelle, chants, contes, danses, rituels religieux, syncrétismes, etc. Ces pratiques constituent en effet des formes de résistance, de cohésion communautaire, de

4. « Le genre de l'esclavage », n°59/2024», Belin

5. *The History of Mary Prince, a West Indian Slave*, 1831. La véritable histoire de Mary Prince, esclave antillaise, Albin Michel, 2000

6. Harriet A. Jacob, *Incidents dans la vie d'une jeune esclave*, éditions Viviane Hamy, 1992

7. Hannah Crafts, *Autobiographie d'une esclave*, Petite bibliothèque, Payot, 2007

8. [L'image de la femme esclave dans l'art](#),

9. Frédéric Régent, Gilda Gonfier, Bruno Maillard, *Paroles d'esclaves. Guadeloupe, Martinique, La Réunion*, Fayard, édition de poche, 2025

10. Christiane Taubira, *L'esclavage raconté à ma fille*, Points, 2016

solidarité, de sauvegarde identitaire et de préservation de leur humanité.

Cette résistance revêt des formes multiples (on pourra se reporter au dossier pédagogique¹¹ élaboré pour le précédent thème) : sabotage du travail, avortement volontaire, infanticide (donner naissance à des enfants revenait à accroître le nombre d'esclaves du maître), actes de violence, marronnage, etc. De nombreuses femmes esclaves ont laissé une trace dans la mémoire collective et incarnent une résistance armée : Dandara au Brésil, Nanny en Jamaïque (déclarée en 1976 héroïne nationale, elle demeure la seule femme du Panthéon de ce pays), Solitude en Guadeloupe, Victoria Montou dite « Toya » ou « Tante Toya », Sanite Belair à Haïti, Claire en Guyane.

Les femmes en esclavage ont aussi mené des combats juridiques. En 1781, dans le Massachusetts, Elizabeth Freeman (1744-1829) remporte un procès et obtient une indemnisation pour ses années de travail servile.

UNE RÉSONANCE CONTEMPORAINE : L'ESCLAVAGE MODERNE

Le thème du concours s'inscrit également dans une démarche civique, en lien avec les autres enseignements dont l'enseignement moral et civique. Il permet d'éclairer le contexte de formation du racisme dans la matrice des sociétés coloniales esclavagistes et la façon dont certains de ses préjugés affectent spécifiquement les femmes, mais aussi d'aborder la question de l'esclavage moderne et de faire ainsi le lien entre passé et présent. Travailler sur ce thème rappelle l'universalisme des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Selon Lauren Englen¹², l'esclavage moderne renvoie à différentes formes d'exploitation : travail forcé, servitude domestique, servitude pour dettes, mariage forcé, institutions et pratiques qui s'apparentent à l'esclavage.

En 2021, d'après l'Organisation internationale du travail (OIT), 50 millions de personnes étaient victimes de l'esclavage moderne, dont 28 millions soumises au travail forcé et 22 millions subissaient des situations de servitude par le mariage.

11. www.laflammedelegalite.org.
https://www.laflammedelegalite.org/images/docs/dossiers-pedagogiques/DP-Re%CC%81sister_a%CC%80_lesclavage_FME.pdf

12. Lauren Englen, « Mariage forcé et exploitation reproductive dans les récits d'esclaves contemporains », dans *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2024/1, n°59, 2024, p. 105/124

LA PLACE DU THÈME DANS LE PARCOURS DE L'ÉLÈVE

Le thème du concours s'inscrit dans les programmes scolaires en cours et invite à une approche pluridisciplinaire : par exemple, histoire, géographie, français, enseignements artistiques, enseignement moral et civique, philosophie, langues vivantes. Il favorise une pédagogie de projet fédératrice qui peut mobiliser trois parcours éducatifs : parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle, et avenir. Ce concours offre également l'opportunité de découvrir ou redécouvrir des lieux de mémoire et d'histoire locale, tout en permettant un travail sur les archives (nationales, départementales, communales) pour explorer les chemins de l'histoire et de la mémoire.

La participation à ce concours scolaire permet aussi de mobiliser les élèves autour de quelques dates clés du calendrier, comme le 10 mai, *Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions*, et le 23 mai, *Journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage*, ou du calendrier international des Nations Unies, notamment le 2 décembre, *Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage*, le 25 mars, *Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves* ou le 8 mars, [Journée internationale des droits des femmes](#).

« La Flamme de l'égalité » valorise non seulement la recherche historique, mais aussi la créativité et l'engagement des élèves à travers une grande diversité de formes d'expression par exemple : vidéos, expositions, créations artistiques, podcast.

Ce thème constitue une opportunité pour rendre leur voix à ces femmes longtemps réduites au silence, et mieux comprendre les mécanismes d'oppression sexuée. Il offre enfin un cadre pour réfléchir à l'égalité filles-garçons et à la prévention des violences sexistes et sexuelles dans nos sociétés contemporaines.

Je vous souhaite, chères et chers collègues, une belle aventure collective avec vos élèves. J'espère que ce message, ainsi que le dossier pédagogique mis à votre disposition par la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, vous seront utiles dans votre travail.

Le jury vous remercie pour votre implication dans cette action éducative.

Rachid Azzouz,
IGESR,
président du jury

1. INTRODUCTION : LA PART DES FEMMES

Dans cet ouvrage de démolition de l'économie de plantation, les femmes ont pris une part considérable. Elles furent à la fois temples préservant les savoirs empiriques et les mémoires, et pirogues assurant la traversée des temps et des lieux, tout ensemble roc et cours d'eau. Guérisseuses, avorteuses, empoisonneuses, enjôleuses ou incendiaires, elles œuvrèrent à la ruine du système esclavagiste. Prêtresses et conteuses, elles ont changé la grandeur du misérable en haillons dépouillés de son humanité et, expulsant le désarroi, elles l'ont rétabli maître de sa peur et de sa dignité. »

Christiane Taubira, Introduction,
in Codes noirs de l'esclavage aux abolitions,
Daloz, 2006

La place des femmes dans l'esclavage a longtemps été minorée. Qu'il s'agisse de l'expérience de la traite et de l'esclavage ou des combats pour leurs abolitions, les documents d'époque comme les études et représentations postérieures ont longtemps tenu les populations esclavisées¹³ en lisière, et au sein de celles-ci, ont donné un rôle prépondérant aux hommes, au détriment des femmes renvoyées à leur statut de minorité en raison de leur genre.

Reconstituer les conditions de vie des femmes en esclavage, comprendre les oppressions spécifiques dont elles étaient victimes, mais aussi les stratégies particulières qu'elles ont développées pour y résister, retrouver les traces de ces résistances, ainsi que leurs contributions aux luttes pour l'émancipation, telles sont aujourd'hui les objectifs d'un grand nombre de chercheuses et de chercheurs qui nous donnent ainsi de l'esclavage une vision à la fois plus riche, plus juste et plus complexe.

Depuis les années 1980, les études sur les femmes, puis sur le genre ont permis un rééquilibrage progressif en mettant en lumière la spécificité des expériences des femmes dans les systèmes esclavagistes. Ces approches ont démontré que le genre est un facteur déterminant dans l'expérience de la servitude, dans le mode de transmission du statut servile, dans les types d'exploitation et de coercition (le fait que les femmes sont exploitées autant pour les capacités reproductrices que productives), dans les formes de résistance ou encore dans les modalités de sortie de l'esclavage.

Ce dossier pédagogique, centré sur la période et les territoires de la première colonisation française (XVI^e – XIX^e siècles) mais évoquant aussi d'autres pays ainsi que la persistance de formes contemporaines d'esclavage dans le monde actuel, vise à partager ce que les recherches les plus récentes et les regards des artistes d'hier et d'aujourd'hui nous disent de l'expérience particulière des femmes esclavisées, et de voir en quoi une approche genrée permet de renouveler notre compréhension des systèmes esclavagistes.

Pour répondre à ces problématiques et aider les enseignants participant au concours de la Flamme de l'Égalité, ce dossier pédagogique propose une approche pluridisciplinaire de cette histoire, en croisant des documents historiques, littéraires, artistiques, iconographiques. Il permet ainsi aux enseignants comme aux élèves de s'inscrire dans une démarche de réflexion critique sur les enjeux de la mémoire, de représentation et de justice. Il invite les enseignants et les élèves à explorer l'histoire genrée de l'esclavage, à déconstruire les stéréotypes, et à individualiser les parcours des femmes esclavisées surtout dans les colonies françaises. En confrontant les récits et en variant les supports, il s'agit d'ouvrir des perspectives, d'interroger les silences et de faire émerger des voix longtemps étouffées. ●

13. Le présent dossier fait usage du terme « esclavisé » plutôt que « esclave » afin de souligner qu'il s'agit d'une condition imposée par la contrainte et la violence à une personne humaine, et non de l'identité ou de la nature de cette personne. Ce terme est de plus en plus répandu dans les recherches francophones, sans être généralisé, mais est désormais systématique dans la recherche de langue anglaise, portugaise, espagnole...

2. LES FEMMES AU TRAVAIL

DE LA DÉPORTATION À L'EXPLOITATION COLONIALE

En moyenne, entre le début du XV^e siècle et le milieu du XIX^e siècle, deux hommes pour une femme sont déportés d'Afrique aux Amériques. Avant les années 1820, parmi les migrantes libres ou forcées au « Nouveau Monde », 4 sur 5 proviennent d'Afrique. Les femmes africaines jouent donc un rôle crucial dans la formation de sociétés et de cultures nouvelles outre-Atlantique.



Plans de la *Marie-Séraphique* du capitaine Gaugy, armée par M. Gruel de Nantes, pour l'Angole, avec tonneaux à flancs de cale, 307 noirs entassés à l'entrepont et pont (1770).



Les raisons du déséquilibre démographique dans la traite esclavagiste européenne sont doubles : d'une part, la demande par les colons d'une main d'œuvre majoritairement masculine ; d'autre part, la volonté des élites africaines de conserver les captives, l'esclavage étant majoritairement féminin dans les sociétés africaines.

Sur les navires de traite, hommes et femmes sont séparés. Les femmes ne sont en général pas tenues de porter des fers et peuvent circuler librement sur le pont durant la journée, mais elles sont victimes de violences sexuelles. Sur le bateau, elles peuvent être en charge d'un travail domestique comme la préparation des repas.

Si elles sont considérées comme plus dociles, elles ne participent pas moins que les hommes aux fréquentes révoltes à bord des navires. Elles sont également susceptibles de se suicider, en refusant de manger ou en se jetant par-dessus bord.

Par exemple, le capitaine du navire de traite nantais *Le Soleil*, Louis Mosnier raconte dans son journal de bord que le 23 mars 1774, 14 femmes se sont jetées d'un seul mouvement par-dessus bord¹⁴.

Une fois débarquées et vendues aux Amériques, les femmes sont, comme les

La culture du café à l'île Bourbon, vers 1800, par Jean-Joseph Patu de Rosemont.

14. Une activité pour les élèves est proposée autour de cet événement sur le site de la FME.

La mort de Ngone Ndiaye durant la traversée, dans le film *Ni chaînes ni maîtres*, du réalisateur Simon Montairou, 2024

« Mon nom est Massamba Fall, mari de Ngone Ndiaye, père de Mati. Je suis né dans le royaume du Cajor, entre le nord et Saloum. Je suis descendant d'une famille de féticheurs. Mon amour a été tuée dans le bateau des Blancs car elle ne voulait pas être esclave. Une vraie guerrière ! Une vraie tieddo ! Par son sein, elle a transmis son courage à ma fille. »

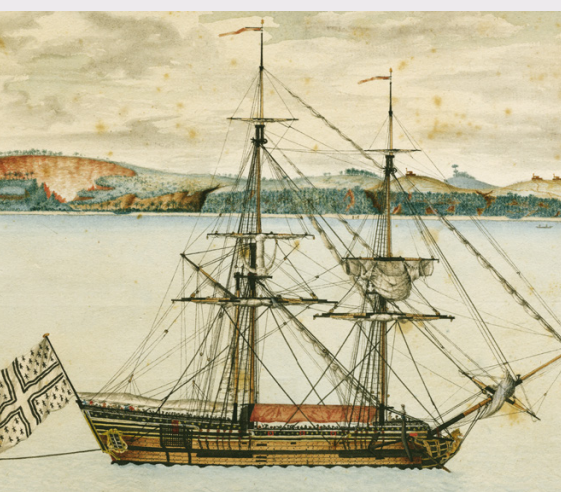


hommes, mises au travail très rapidement après une période d'adaptation plus ou moins longue. Leur particularité est de subir une double oppression : en tant qu'esclavisées et en tant que femmes. L'ordre patriarcal est soutenu par les maîtres mais aussi par les hommes esclavisés.

Le passage du milieu : à bord d'un bateau négrier

L'exemple de la *Marie-Séraphique*
et de ses quatre voyages partis de Nantes.

[Vidéo 3D à partir de la maquette
du navire](#)



La Marie-Séraphique
Musée d'histoire de Nantes, Alain Guillard

LA DIVISION GENRÉE DU TRAVAIL

Dans toutes les colonies européennes esclavagistes, les femmes constituent une main-d'œuvre essentielle. On repère trois grandes sphères d'activités productives pour les femmes esclavisées :

► **Le travail agricole** — Les femmes sont massivement employées dans les plantations comme ouvrières agricoles (canne à sucre, coton, café, indigo), au même titre que les hommes. Dans les champs, elles participent à toutes les étapes, du désherbage à la récolte. L'esclavage africain dans

les colonies européennes d'Amérique et de l'océan Indien bouleverse donc la division du travail entre les sexes telle qu'elle existe dans les sociétés européennes comme africaines. Si les femmes africaines ont en charge l'essentiel des activités agricoles dans leurs sociétés d'origine, elles n'ont jamais à accomplir un travail aussi dur que celui qu'elles effectuent dans les plantations coloniales, notamment sucrières. En revanche, avec le passage des engagés européens aux esclavisés africains comme main d'œuvre principale dans les plantations au cours du XVII^e siècle, il devient culturellement impensable d'exiger un tel travail des femmes blanches.

► **Le travail domestique** — Dans les plantations, notamment sucrières, il s'agit de la seule échappatoire au dur travail des champs et du moulin pour les femmes esclavisées, alors que les hommes peuvent être employés comme ouvriers spécialisés pour la fabrication du sucre et comme artisans ou transporteurs ; en ville, le travail domestique est l'activité la plus courante des femmes esclavisées. Employées comme servantes, cuisinières, lingères ou nourrices, elles vivent dans une grande intimité avec les maîtres, ce qui les expose à un contrôle constant et à la menace permanente de violences, notamment sexuelles.

► **Les autres activités urbaines** — En ville, les femmes peuvent être employées dans des métiers spécialisés : cuisine, couture, soin et blanchisserie (un travail extrêmement dur). Soit les maîtres louent leurs services, soit elles se louent elles-mêmes et doivent verser la plus grande partie de leurs gains à leur propriétaire. Ce dernier système leur permet parfois d'accumuler un pécule et éventuellement de se racheter ou de racheter leurs proches. Les femmes esclavisées forment également la majorité des marchandes et vendeuses ambulantes. Enfin, elles peuvent être exploitées comme prostituées.

Exemple de répartition par sexe des fonctions exercées par les esclaves de l'habitation-sucrerie La voisine à la Grand'Anse

	52 femmes au-dessus de 12 ans	70 hommes au-dessus de 14 ans
Encadrement		1 commandeur
Esclaves attachés au maître	1 servante 1 domestique (mulâtresses)	1 domestique 1 cuisinier
Nègres à talent	1 accoucheuse	2 raffineurs 1 tonnelier 2 maçons 1 charpentier 1 « Michel Morin »
Autres fonctions	1 hospitalière	2 chauffeurs 8 canotiers 2 patrons
Nègres de jardin	48	42

D'après l'inventaire lors de la vente du tiers de l'habitation par M. et Mme Assier de Montroze à leurs enfants, juillet 1791, ANOM, minutes de M^e Catala, Not. Mar. 521 [ADM, 1M1 658] [vocabulaire d'époque]

Les conditions de travail des femmes ne sont donc pas uniformes, elles dépendent du milieu (plantations, ville), du type de culture (celle de la canne à sucre est la plus mortifère) et des besoins de leur propriétaire esclavagiste. La perméabilité est constante et aucune de ces formes de travail ne protège vraiment de l'exploitation et des violences. Les femmes subissent les mêmes châtiements que les hommes, avec une dimension sexuelle en plus.

Ce ne sont pas seulement les maîtres de sexe masculin qui infligent des châtiements cruels à leurs travailleuses esclavisées. Des femmes propriétaires d'esclaves peuvent aussi faire preuve de violence verbale et physique. La figure de la chasseuse d'esclaves mise au jour par le film *Ni chaînes ni maîtres*, basé sur le personnage historique de « [Madame de la Victoire](#) » (de son vrai nom Michelle Christine Bulle), comme les dénoncia-

tions des violences commises par des femmes esclavagistes dans les récits de voyage, témoignent de la participation de femmes au système répressif de la société coloniale.

LE CORPS DES FEMMES, UN ENJEU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ?

Le rôle des femmes esclavisées ne se limite pas au travail productif. Leur capacité à enfanter est exploitée dans une logique économique. Le contrôle des corps devient total : travail, sexualité, maternité.

Les femmes sont l'objet d'une violence sexuelle systémique. Exercée par les

hommes libres, cette violence remplit une triple fonction : une contrainte à la sexualité ; un instrument de contrôle à travers la démoralisation et l'humiliation imposées à l'ensemble des esclavisés, les hommes ne pouvant assumer le rôle genré qui leur est dévolu de protection de leur conjointe ; la production de nouveaux esclaves. Elles se double, en outre, d'une violence symbolique : se développe, en effet, rapidement un discours de justification fondé sur l'hypersexualisation des femmes de couleur, notamment métissées, les décrivant comme lubriques et libidineuses et niant toute contrainte et violence à leur égard. Dans cet imaginaire, les hommes blancs bénéficient d'un phénomène d'hyper-masculinisation qui repose sur leurs rapports avec les per-

sonnes de sexe tant féminin (par un accès sans contrainte aux femmes esclavisées et une sexualité entièrement déconnectée du mariage) que masculin (par un processus d'animalisation et de dévirilisation des hommes esclavisés).

Les prix toujours inférieurs des femmes esclavisées montrent qu'elles sont davantage recherchées pour leurs capacités productives que reproductives. La plupart du temps, les planteurs font, en effet, le choix d'exploiter à mort leurs travailleurs esclavisés et de les remplacer régulièrement par la traite. Ce n'est que lorsque la traite ne répond pas à la demande ou que les prix des captifs augmentent de manière trop rapide qu'ils mettent en place des politiques natalistes. ●

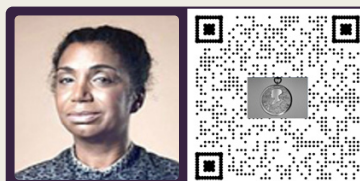
Travail et dignité

SCANNEZ OU CLIQUEZ pour explorer des biographies de femmes au cœur de l'esclavage

[Modeste Testas](#)



[Mary Prince](#)



[Harriet Jacobs](#) (en anglais)



Pour aller plus loin

- [Travailler en esclavage](#)
- [Esclavenamerique.fr](#) : récits autobiographiques d'esclaves traduits en français avec des ressources complémentaires (biographies des auteurs, repères historiques)
- [Mary Prince](#) : première femme noire à écrire et publier une autobiographie en Angleterre

3. LES MÈRES EN ESCLAVAGE : ENTRE OPPRESSION ET RÉSISTANCE

Comme dans la plupart des sociétés esclavagistes à travers le monde, dans les sociétés coloniales, ce sont les femmes qui transmettent le statut servile. Les maîtres sont donc extrêmement attentifs à l'identification des mères, beaucoup moins des pères. Quant aux femmes esclavisées, elles ont conscience que mettre au monde des enfants signifie aussi donner de nouveaux esclaves à leur maître. Face à une telle situation, elles peuvent refuser d'enfanter ou chercher à donner une autre signification au fait social d'être mère.

DES UNIONS ET DES FAMILLES FRAGILES

Les femmes, victimes de traite et fraîchement débarquées, sont intégrées socialement plus vite que les hommes au sein des communautés esclavisées. En raison du déséquilibre démographique persistant au sein des sociétés esclavagistes où les hommes sont plus nombreux, elles sont en effet activement recherchées comme conjointes.

Dans les colonies françaises (sauf en Louisiane au XVIII^e siècle), la plupart des unions entre personnes de statut esclave se forment en dehors du cadre du mariage chrétien. Contrairement à ce qui se passe dans les colonies britanniques, le Code Noir reconnaît le mariage chrétien de deux personnes de statut esclave, mais celui-ci ne peut être célébré qu'avec l'accord du maître. Les planteurs sont toutefois peu enclins à autoriser ces mariages en raison de l'article 47 du Code Noir qui interdit de vendre séparément le mari de la femme et leurs enfants impubères même si, en pratique, cet article est rarement respecté. Les familles esclavisées vivent donc sous la menace constante de la séparation de leurs membres. De manière exceptionnelle, dans les dernières décennies du régime français en Louisiane, les mariages entre personnes esclavisées sont plus nombreux que dans

les autres colonies françaises, en raison du quasi-arrêt de la traite internationale après 1731.

Trouver son conjoint sur son lieu de vie n'est possible que dans les grandes plantations. C'est pourquoi les familles esclavisées sont souvent éclatées entre plusieurs plantations ou résidences urbaines, avec la femme et les enfants d'un côté et le conjoint et père de l'autre, sans que cela ne signifie que les pères se désintéressent de leur progéniture : le marronnage, lorsque la fuite est temporaire et de courte durée, a souvent pour objectif de retrouver, pour quelques heures, les membres de sa famille.



Famille d'esclaves africains

UNE « RÉSISTANCE GYNÉCOLOGIQUE » ?

Les rapports des femmes esclavisées à la reproduction se déclinent selon toute une gamme d'émotions et d'attitudes contradictoires.

Refuser de donner de nouveaux esclaves au maître peut conduire les femmes esclavisées à adopter des méthodes contraceptives et à avorter, voire à commettre des infanticides. Maryse Condé met en scène de telles pratiques dans

son roman *Moi, Tituba, sorcière noire de Salem*. Elles constitueraient une forme de résistance spécifique aux femmes, parfois qualifiée de « résistance gynécologique ». Si de tels phénomènes sont avérés, il est impossible d'en évaluer l'importance quantitative et leur rôle dans l'infertilité des femmes, qui peut avoir d'autres causes : un rapport déséquilibré hommes/femmes, les conditions éreintantes de vie et de travail, l'environnement pathogène, et l'espacement des naissances en relation avec les pratiques d'allaitement transférées d'Afrique.

Plusieurs facteurs, à l'inverse, peuvent pousser les femmes esclavisées à procréer. Dans les sociétés africaines d'où elles proviennent dans leur immense majorité, l'infertilité est considérée comme une déficience. Les enfants peuvent leur apporter une forme de réconfort affectif, économique et/ou spirituel ainsi que la solidarité avec les autres mères.

LES EFFETS SUR LES FEMMES DES POLITIQUES NATALISTES DES PLANTEURS

Avant la Révolution, face à ces phénomènes, les planteurs développent des politiques natalistes déclinées en plusieurs mesures : tentatives pour acheter davantage de femmes ; réduction de la charge de travail ou congés donnés à celles qui sont enceintes ou nouvellement accouchées ; incitations financières ou liberté accordée aux mères de six enfants vivants ou plus ; unions forcées au sein des plantations ; et, enfin, punitions très sévères pour les femmes accusées d'avortement ou d'infanticide. Ces politiques mêlant privilèges et coercition donnent aux mères une forme de position d'autorité et un certain pouvoir de négociation. La maternité devient ainsi un statut social dans la hiérarchie servile. Mais cette situation ne touche qu'une partie de la population féminine, les sociétés esclavagistes, notamment dans les régions sucrières, se caractérisant par un nombre

important de femmes sans enfants vivants (infertilité, infanticides, stratégies de contraception, etc.).

À la fin du XVIII^e siècle, ces politiques natalistes répondent également à deux autres facteurs : le risque de révoltes serviles qui se multiplient alors dans la Grande Caraïbe, les Créoles (nés aux Amériques) étant considérés comme plus dociles que les Africains ; la montée de l'abolitionnisme qui dénonce la surmortalité de tous les esclavisés et la faible fécondité des femmes.

Néanmoins, ces politiques natalistes sont impuissantes à modifier la croissance naturelle négative qui prévaut dans la plupart des colonies esclavagistes. En conséquence, dès la fin du XVIII^e siècle, colons et médecins inventent des théories sexistes – et, bientôt, racistes – pour se dédouaner et rendre les femmes esclavisées responsables de leur infertilité et de la forte mortalité infantile. Leur sont reprochés leur prétendu libertinage qui entraîne des maladies vénériennes, leur recours à l'avortement et à l'infanticide, ainsi que leurs pratiques d'allaitement. Alors que le discours de justification de la traite et l'esclavage continue à évoquer l'hyper-fertilité des femmes africaines et leur facilité à accoucher sans douleur, les femmes de l'esclavage sont paradoxalement présentées comme des débauchées infertiles.

DE MÈRES À NOURRICES

Les femmes qui ont des enfants sont très vite remises au travail. Elles œuvrent aux champs en les portant sur le dos, comme il est d'usage dans les sociétés africaines dont elles sont originaires. Dans les dernières décennies du XVIII^e siècle, se met aussi en place, dans les grandes plantations, un autre système qui consiste à confier les bambins à la garde d'une femme âgée. Une autre femme est en charge du petit atelier ou équipe qui réunit les enfants de six à quatorze ans afin de leur apprendre à travailler. L'objectif de cette organisation, sans équivalent en Europe ou en Afrique, n'est pas tant de protéger les enfants que de continuer à profiter de l'intense labeur des travailleuses des champs.

D'autre part, les femmes qui donnent naissance à des enfants peuvent être employées comme nourrices. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les annonces de location ou de vente de ces nourrices, qui paraissent dans les journaux, témoignent de la valeur accordée à ce travail qualifié. L'intimité que les nourrices partagent avec les enfants des maîtres qu'elles allaitent et éduquent leur permet de leur transmettre des éléments de leur culture, tout en constituant pour les bambins un premier lieu où apprendre à se comporter en « maître » et « maîtresse ». La condition de ces femmes oscille ainsi entre celle d'une esclavisée privilégiée

pouvant obtenir des bénéfices matériels, voire la liberté, et celle d'une exploitation extrême en fonction de la possibilité qui leur était laissée ou non de s'occuper de leurs propres enfants.

SURVIVRE, TRANSMETTRE, RÉSISTER

Malgré les violences, la maternité joue un rôle essentiel dans la formation des communautés esclavisées. Les mères transmettent des langues, des savoirs, des croyances, des pratiques. Elles nourrissent, protègent, soignent, éduquent, parfois s'enfuient avec leurs enfants pour échapper à l'esclavage. Une culture maternelle se construit dans les marges, qui échappe largement aux maîtres : une culture de la survie et de la transmission.

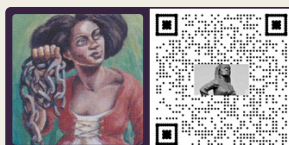
Refusant d'être réduites au rang de simples génitrices, les mères sont les rouages d'un système brutal dans un contexte de violence structurelle, mais aussi les actrices d'une lutte pour la survie et la reproduction inter-générationnelle.

Aujourd'hui, les études de genre, l'histoire sociale et la littérature redonnent voix à ces mères. Maryse Condé, Fabienne Kanor et d'autres autrices en font des figures de dignité, de mémoire et d'humanité. La maternité, sous la contrainte, devient ainsi un espace de résistance. ●

Des luttes silencieuses

SCANNEZ OU CLIQUEZ pour découvrir des figures de mères sous l'oppression

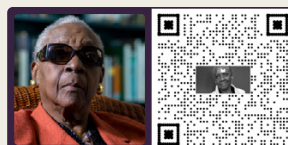
Solitude



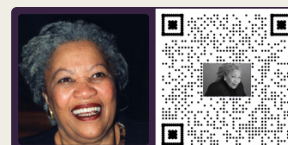
Pascoa



Maryse Condé



Toni Morrison



4. LES SAVOIRS FÉMININS : RÉSISTANCES IDENTITAIRES

Une fois déportées, les survivantes, malgré le joug de l'esclavage, conservent, transmettent et adaptent un ensemble de savoirs qui permettent aux communautés asservies de maintenir une forme d'identité reconstruite. Ces savoirs s'enracinent dans des traditions africaines diverses, réinventées dans le contexte colonial. Cela comprend notamment la cuisine, la pharmacopée, les récits oraux, les pratiques religieuses, les soins du corps.

Les femmes sont ainsi les vectrices d'une **mémoire diasporique** collective, refondée. Au sein de la cellule familiale, si elle existe, ou au sein de la communauté, elles assurent la transmission des chants, des contes, des comptines, des recettes. Les récits empruntent aux mythologies africaines et mêlent des figures effrayantes comme celle du « voleur » d'enfant aux réalités de la traite. Cet imaginaire partagé peut être considéré comme un outil de résistance symbolique et psychologique. Ces récits et comptines, parfois adaptés à des formes européennes et chrétiennes, créent un syncrétisme culturel qui échappe souvent aux colons.

Les cuisines créoles témoignent également d'une réappropriation des ressources et d'une grande inventivité, souvent élaborées à partir de restes ou d'ingrédients imposés par les maîtres. Elles deviennent des vecteurs d'identité où se transmettent des savoirs culinaires mais également médicaux : herboristerie, pharmacopée, soin du corps.

Les femmes sont aussi **guérisseuses, sages-femmes, cheffes religieuses**. Les guérisseuses, parfois considérées comme dangereuses par l'ordre colonial qui les taxe de sorcellerie, sont consultées pour soulager les maux, guérir les maladies, mais également pour des rituels liés à la fécondité ou à l'infertilité, à la guérison spirituelle.

Malgré l'oppression, dans leurs espaces privés (habitations, quartiers), les femmes recréent des espaces de solidarité, d'autonomisation et de soin qui permettent de consolider les liens communautaires. Elles assurent un rôle central dans la cohésion du groupe. Les réunions festives qui sont tolérées par les colons notamment lors des dimanches et jours fériés constituent des espaces de liberté. Aux Antilles, dès 1658-1660, le « billet de permission » accorde une autorisation de sortie de la propriété jusqu'à 21 heures, ouvrant un temps de rencontres. Les maîtres peinent à comprendre la teneur des rituels avec des chants, des danses masqués derrière une apparente convivialité. Cela permet aux femmes de préserver des pratiques spirituelles où profane et sacré se mêlent. C'est également l'occasion d'organiser des fuites, des révoltes, des sabotages sous couvert de célébration.

La musique et la danse jouent un rôle essentiel dans cette résilience culturelle. On retrouve, dans les chants d'esclaves, des formes comme le *call and response*, typique des traditions ouest-africaines,

adaptées ensuite dans les *work songs* des plantations. Ces chants accompagnent le travail et offrent une échappée émotionnelle, et une forme codée de communication. Les danses comme le sega à l'île Maurice, le damyé en Martinique ou la capoeira au Brésil mêlent rythmes africains, gestuelles de combat, influences européennes et permettent aux corps asservis de se réapproprier un espace d'expression, de spiritualité et de solidarité.

Les femmes occupent également un grand rôle dans la spiritualité afro-descendante, à travers le Vaudou en Haïti, la Santería à Cuba ou le Candomblé au Brésil. Le panthéon féminin incarne la puissance spirituelle et protectrice du féminin à l'instar des déesses Erzulie et Yemanjá. Prêtresses, les femmes animent les cérémonies, invoquent les esprits, gèrent les temples de fortune. Ces espaces sacrés servent de creusets de mémoire, de lieux de soin, de foyers de révoltes, de vecteurs d'entraides. C'est là que naissent souvent les foyers de résistance, de marronnage, les projets d'attaque et d'insurrection. C'est là également qu'une complicité et une solidarité entre marrons et esclavisés restés sur l'habitation peut se construire, ce qui inquiète les colons.

Dans les marges, les femmes esclavisées recréent donc des formes de pouvoir symbolique en déployant une sagesse pragmatique et une force spirituelle lors de ces temps de sociabilité. ●

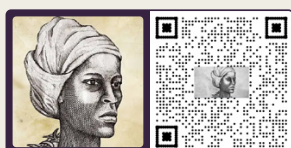
L'héritage des savoirs féminins

SCANNEZ OU CLIQUEZ pour découvrir des femmes porteuses de mémoire et de savoirs

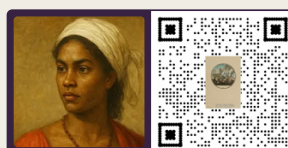
Kimpa Vita



Queen Nanny



Cécile Fatiman



Pour aller plus loin

- **Traces musicales de l'esclavage** : une exposition virtuelle sur les héritages musicaux de l'esclavage dans les outre-mer français sur le site de la SACEM.
- **La musique haïtienne** : « Histoire, panorama, actualité de la musique d'Haïti ».
- **Les work songs** : site de la Philharmonie de Paris

5. LES FEMMES DANS LES SOCIÉTÉS ESCLAVAGISTES : GAGNER SA LIBERTÉ

Dans les sociétés esclavagistes, la place qu'occupent les femmes révèle la complexité des hiérarchies sociales, juridiques et de couleur. L'articulation entre couleur, genre et classe détermine leurs conditions d'existence. Esclavisées, affranchies ou nées libres, elles naviguent dans un univers législatif souvent mouvant, structuré par les textes du Code Noir et par les juridictions locales.

UNE SOCIÉTÉ HIÉRARCHISÉE INSTABLE

Les Blancs, qui dominent la société coloniale et se présentent comme tels, ne représentent qu'une faible proportion de la population : par exemple, environ 5 à 6 % à Saint Domingue, et 12 % en Martinique à la veille de la Révolution. La cohabitation entre les populations blanche et africaine esclavisée produit une classe intermédiaire de métis, de statut esclave ou libre. Au sein de cette population particulière, les « libres de couleur » (par naissance ou affranchissement) jouissent en théorie des mêmes droits que les Blancs mais l'augmentation de leur nombre inquiète ces derniers qui les traitent avec de plus en plus de méfiance et d'hostilité.

UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ : « LES LIBRES DE COULEUR »

Les voies pour obtenir sa liberté sont relativement différentes entre les femmes et les hommes esclavisés. Le service des armes, qui peut mener à la liberté, est fermé aux femmes. En revanche, les affranchissements concédés par les maîtres concernent majoritairement des femmes et des enfants métissés. Il s'agit en général de femmes entretenant des relations sexuelles et/ou conjugales avec des hommes blancs (pas toujours le maître, cela peut être aussi l'économe ou d'autres employés blancs de la plantation) et des enfants nés de ces unions mixtes – mais

ces affranchissements n'ont rien de systématique.

Comme les hommes, les femmes peuvent, en outre, se racheter grâce à l'accumulation d'un pécule, bien que les rachats soient théoriquement interdits par le Code Noir. Ce processus, long et difficile, est facilité en ville où esclaves et maîtres vivent souvent dans une étroite intimité qui favorise les relations interpersonnelles et les manumissions¹⁵.

La somme de tous ces phénomènes, ajoutée à l'accroissement naturel de la population, a conduit à la formation de communautés de « libres de couleur ». Par cette expression, il faut entendre les affranchis et les descendants d'affranchis d'ascendance africaine ou euro-africaine. En 1789, ils comptent pour 5,9 % de la population totale en Martinique, 5,2 % à Saint-Domingue (soit autant que les Blancs) et 2,8 % en Guadeloupe. Ils ont tendance à résider en ville, sauf à Saint-Domingue où ils s'établissent également comme planteurs de café. L'élément féminin est surreprésenté en milieu urbain tant parmi les « libres de couleur » que les esclavisés et les propriétaires d'esclaves. Si la majorité des « libres de couleur » forment un prolétariat urbain aux conditions de vie et de travail difficiles, des possibilités de mobilité sociale ascendante existent. Les parcours d'entrepreneuses de certaines femmes « libres de couleur » en témoignent. Leur implication dans les métiers du commerce et des services et l'emploi d'une main d'œuvre asservie leur permettent d'acquérir une indépendance économique.

DES DISCRIMINATIONS CROISSANTES

Malgré quelques restrictions, le Code Noir de 1685 reconnaît les mêmes droits et privilèges aux affranchis et à leurs descendants qu'aux naturels (sujets)

du royaume de France. En revanche, les Codes modifiés et promulgués dans les Mascareignes et en Louisiane en 1723 et 1724 leur sont beaucoup plus défavorables : ils interdisent les mariages et concubinages mixtes, ainsi que les donations de Blancs aux « libres de couleur » et rendent possible la réduction en esclavage de libres coupables d'avoir aidé des marrons. À mesure que le XVIII^e siècle avance, les mesures discriminatoires se multiplient à leur encontre dans toutes les colonies françaises : contrôle des affranchissements, prohibition des unions mixtes, et, selon les périodes et les territoires, exclusion des titres de noblesse, vérification des titres de liberté, interdiction d'exercer des charges publiques et certains métiers, obligation de porter un surnom africain, prohibition des avants-noms de sieur ou dame dans les documents officiels, etc. Ces mesures reflètent une racialisation croissante de ces sociétés.

Des lois somptuaires¹⁶ complètent encore l'appareil discriminatoire. Dès 1720, par exemple, la législation martiniquaise et guadeloupéenne cible les « libres de couleur » en leur interdisant de porter des bijoux en or, ainsi que des vêtements de soie et de dentelles au risque d'une peine de prison et même de perdre leur liberté en cas de récidive. La loi est peu appliquée, mais elle traduit chez les autorités et les élites la hantise du franchissement de la ligne de couleur ou barrière raciale. Les « libres de couleur » qui en ont les moyens utilisent, en effet, leurs parures pour afficher leur fortune, affirmer leur dignité et éventuellement passer pour Blancs. Les femmes de couleur sont particulièrement ciblées par ces lois somptuaires en raison de l'immoralité qui leur est prêtée et de la peur du métissage. En 1786, en Louisiane espagnole, une loi, qui sera appelée plus tard la loi tignon, interdit aux femmes de couleur de porter des bijoux et des plumes dans leurs cheveux.

15. Acte d'affranchissement d'un esclave

16. Lois qui limitent ou interdisent certaines dépenses

Elles doivent avoir la tête nue ou, pour celles de condition aisée, porter un tignon ou foulard de tête. Aux Antilles, la généralisation du port de mouchoirs de madras ou de bamboches, à la blancheur ou aux couleurs éclatantes devient a contrario un moyen d'affirmation sociale et culturelle.

Cette racialisation des sociétés ne se fait pas sans tension, ni contradiction, comme le révèle l'attitude de la justice qui peut opprimer les « libres de couleur » ou servir leurs intérêts. En 1780, par exemple, les magistrats du Conseil supérieur du Cap jugent deux femmes de couleur nommées Marianne et Françoise pour avoir mal parlé à des femmes blanches. Elles sont condamnées à être attachées de 7 heures du matin à 10 heures du soir à un carcan relié à un poteau sur le marché de Clugny, réservé aux populations de couleur, en portant un écriteau sur lequel est écrit « mulâtresse insolente envers les femmes blanches ». Mais les deux femmes parviennent à s'enfuir et la sentence est exécutée en effigie. En 1783, ce même Conseil Supérieur accorde, en revanche, 3 000 livres de réparations ci-



Statue de Modeste Testas, par Filippo à Bordeaux.

viles à une femme de couleur qui avait été battue par un couple de Blancs.

D'autre part, certaines femmes se battent pour défendre leur statut. Des procès montrent leur capacité à mobiliser leur droit, comme celui d'Elizabeth Freeman, en 1781 dans le Massachussetts, qui obtient une indemnisation pour ses années de servitude qui fait jurisprudence. Dans les Antilles françaises, des mères font va-

loir l'article 13 du Code noir pour garantir la liberté de leurs enfants si elles sont nées libres. Un cas exemplaire d'esclave affranchie en hexagone est celui de Pauline, une femme esclavisée de Guadeloupe de 17 ans qui est placée, en 1714 par sa maîtresse, dans un couvent de Nantes. Selon le principe du « sol libre »¹⁷, elle gagne sa liberté devant un tribunal local grâce à l'appui de sa congrégation. Cette décision judiciaire défavorable aux propriétaires esclavagistes pousse la couronne à légiférer sous leur influence en 1716 afin de leur permettre d'amener temporairement leurs esclaves dans le royaume sans avoir à les affranchir. Une brèche dans le principe du « sol libre » qui sera reconduite en 1802 lors du rétablissement de l'esclavage.

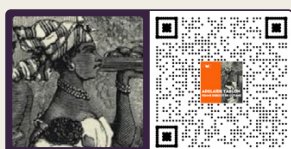
Le parcours des femmes dans les sociétés esclavagistes révèle la stratification complexe de ces systèmes et la tension entre domination et émancipation. ●

17. Principe dérivé de l'édit royal du 3 juillet 1315 de Louis X le Hutin, qui a aboli le servage, et selon lequel tout esclave touchant le sol de France est automatiquement affranchi.

Voix oubliées

SCANNEZ OU CLIQUEZ pour découvrir des figures féminines ayant joué un rôle central dans les sociétés esclavagistes et coloniales

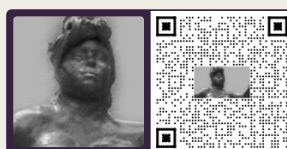
Adélaïde Tablon



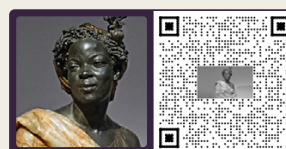
Pauline



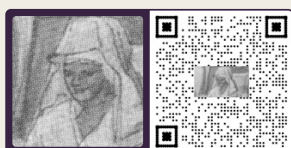
Lumina Sophie



Suzanne Amomba Paillé



Jeanne Odo



Pour aller plus loin

- **Le préjugé de couleur, une histoire occidentale** / Document 7 / Moreau de Saint-Méry, par Jean-Luc Bonniol, publication La Médiathèque Caraïbe (Lameca), en ligne

6. FEMMES EN RÉSISTANCE

Un tiers des 12,5 millions d'Africains déportés vers les Amériques sont des femmes. Ces dernières ne sont jamais restées passives. Elles ont toujours lutté pour atténuer leur oppression, affirmer leur dignité et obtenir leur liberté et celle de leurs proches.

Même discrets ou anonymes, leurs gestes de résistance relèvent d'une véritable agentivité qui révèle leur capacité à s'opposer activement à l'ordre esclavagiste et patriarcal malgré leur statut servile. Elles conjuguent résistance passive, marronnage et formes collectives de solidarité, et savent mobiliser les ressources disponibles pour subvertir l'ordre colonial.

LA RÉSISTANCE PASSIVE PAR LE CORPS

Le corps constitue l'une des premières armes de résistance des femmes. Celle-ci commence dès la traversée avec le refus de s'alimenter par exemple.

Le suicide, parfois collectif, illustre plus fortement la volonté de disposer de son corps et de sa vie (ou de sa mort), comme dans le cas des femmes du Soleil en 1774 déjà évoqué.

La maîtrise du corps se lit également dans la maîtrise de la natalité¹⁸ avec la « grève des ventres » qui désigne le refus d'enfanter pour ne pas reproduire la condition servile. Certaines femmes recourent ainsi à des méthodes contraceptives, à l'avortement ou à l'infanticide en piquant la fontanelle de la pointe d'une aiguille. Ce geste fort exprime la volonté de soustraire leur progéniture à la violence et à l'héritage de l'asservissement.

LE POISON, HANTISE DES MAÎTRES

Le recours à la justice constitue également une forme de résistance que le système esclavagiste autorise dans une certaine mesure. Une telle démarche a toutefois un coût en argent et/ou en temps

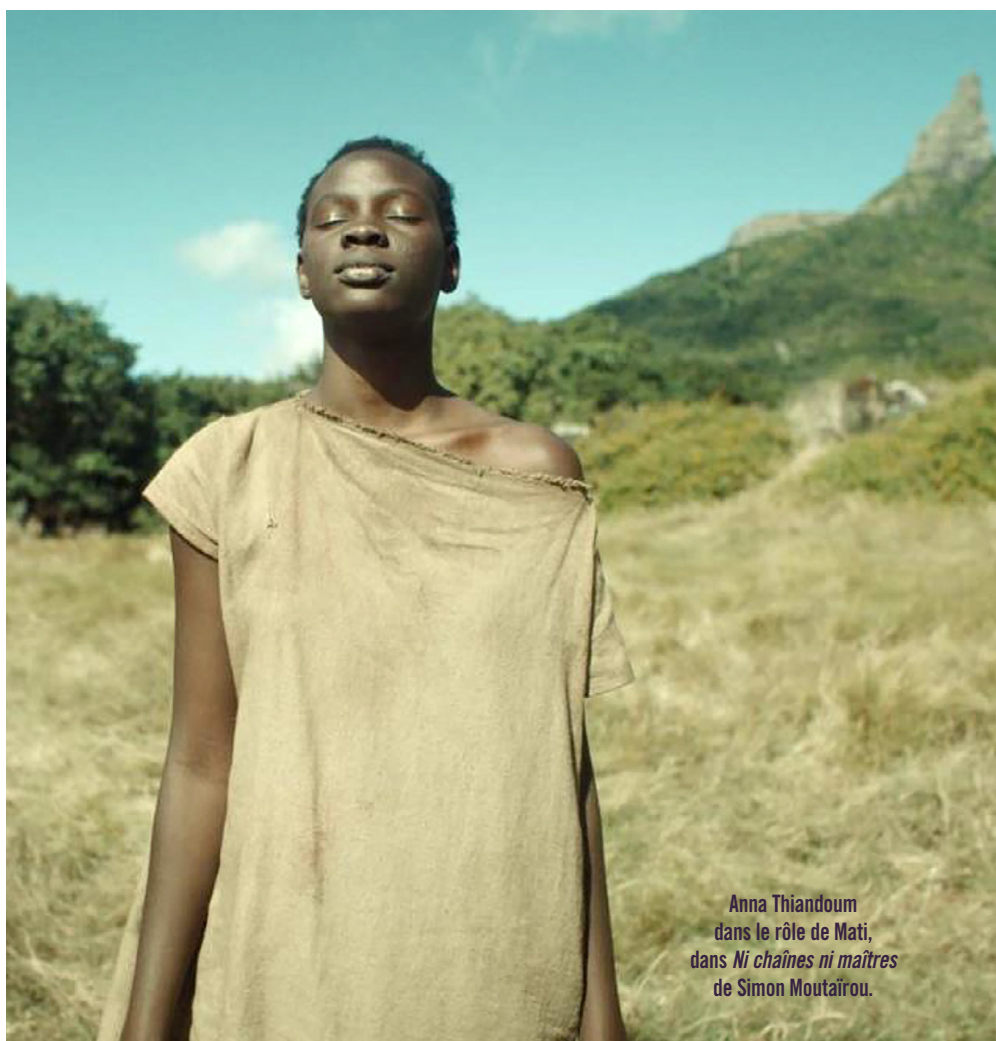
et peut s'avérer dangereuse. Parce que l'accès à la justice implique de connaître les procédures et de bénéficier d'appuis relationnels, celui-ci est plus souvent utilisé par les esclaves urbains que par ceux des plantations.

L'usage du poison est l'une des stratégies de résistance les plus connues. La crainte de l'empoisonnement est une constante suscitant des vagues récurrentes de panique et de répression. Il est néanmoins difficile de faire la part entre la réalité de ces pratiques et la paranoïa des maîtres. Nombre de procès attestent de l'implication des femmes dans ces affaires : au milieu des années 1780, les rapports dénonçant aux autorités coloniales de Saint-Domingue les activités de Marie Kingué, femme esclavisée de 36 à 40 ans

de nation Congo, considérée comme une guérisseuse ou une sorcière, montrent, de manière paradoxale, sa bonne intégration sociale et les soutiens dont elle bénéficiait auprès de nombreux planteurs.

RÉSISTANCE CULTURELLE

La résistance s'exprime également à travers les réseaux tissés à l'échelle des habitations, des marchés, ou des familles. Le chant, la danse, la religion, les pratiques médicinales, les récits oraux constituent des vecteurs de mémoire, de résistance et de solidarité. Entre syncrétisme et adaptabilité, cela permet de préserver des identités africaines ou créoles et de faire communauté malgré l'asservissement.



Anna Thiandoum
dans le rôle de Mati,
dans *Ni chaînes ni maîtres*
de Simon Moutairou.

18. Voir Les mères en esclavage.

DE LA RÉSISTANCE QUOTIDIENNE À LA RÉVOLTE

La résistance au quotidien (voler de la nourriture ou des vêtements, ralentir les rythmes de travail, se faire porter malade...) est ce qui caractérise le mieux les formes particulières de luttes des femmes. Elles pratiquent également le marronnage. Certes, les femmes s'enfuient moins que les hommes. D'après les annonces d'esclaves en fuite, elles comptent pour 20 % des esclaves en fuite à Saint-Domingue et à l'Île de France (Maurice) à la fin du XVIII^e siècle. Les raisons de cette surreprésentation masculine sont probablement que les femmes ont charge d'enfants (même si certaines partent avec leur progéniture), ne veulent pas rompre les autres liens sociaux et craignent de subir les conditions de vie très dures que la fuite impose. Quand elles se décident à partir, il s'agit davantage d'une fuite temporaire



Marie-Jeanne Lamartinière,
illustration tirée de l'Exposition « Résistantes invisibles – Le rôle des femmes dans la révolution haïtienne », Bohio Ayiti, Chevelin Pierre en collaboration avec les étudiants de l'université Paris 8 et Paris Nanterre.

pour échapper à un châtiement, s'épargner quelques jours au moment de la révolte, retrouver des proches ou nouer des relations de solidarité. Certaines cherchent cependant à partir pour de bon en rejoignant des communautés de marrons autonomes ou en se fondant dans l'anonymat urbain.

Les femmes jouent un rôle important lors des insurrections et révoltes¹⁹. Elles nourrissent les combattants, transportent les munitions, soignent les blessés ou encore font de l'espionnage.

Tous ces actes ne demeurent pas sans conséquence et, lorsque les femmes sont rattrapées, elles auront à subir des châtiements tels que la flagellation, la mutilation, voire la mort, qui révèlent la violence du système et la peur lui inspirent toutes les formes de résistance. ●

19. Voir Femmes en action.

Lutte et résistance

SCANNEZ OU CLIQUEZ
pour découvrir des figures féminines
qui ont défié l'esclavage

[Heva](#)



[Claire](#)



[Dandara](#)



[Flore Bois Gaillard](#)



Pour aller plus loin

- [Base de données : 3 626 documents avec le filtre femme](#)
- [Résister à l'esclavage](#)
- [Quelques figures de femmes au cœur des esclavages](#)
- [Fanm Rebèl](#) : histoire des femmes dans la révolution haïtienne de 1750 à 1850.

7. LES FEMMES EN ACTION

Au-delà de toutes les formes de résistance précédemment évoquées, les femmes se sont également engagées dans les mouvements d'émancipation, à la fois en métropole et dans les colonies. Leur participation longtemps occultée par les récits historiques éclaire aujourd'hui une histoire plus complète des révolutions et des abolitions.

LES FEMMES DANS LA RÉVOLUTION HAÏTIENNE

Dans le contexte de la Révolution française, éclate, en août 1791, une révolte servile dans la plaine du nord de Saint-Domingue. Les autorités et les colons n'arrivent pas à la stopper et elle prend rapidement une ampleur considérable, au point de se transformer en processus révolutionnaire. Les femmes esclavisées participent activement à ce mouvement, mais le plus souvent dans les rôles qui leur sont traditionnellement assignés dans les rapports de genre. Ce sont les hommes qui sont armés. Les femmes, elles, peuvent être prêtresses, elles peuvent ériger les troupes par les chants et les danses, ravitailler les insurgés, soigner les blessés, apprêter les fusils. Certaines même

se prostituent pour acquérir des munitions ou des informations, espionner, et diffuser des messages. Quelques-unes sont des combattantes. En 1792, Victoria Montou dirige une troupe d'insurgés. Dix ans plus tard, en 1802, Sanite Belair et Marie-Jeanne Lamartinière s'illustrent dans les combats contre l'expédition Leclerc.

LES FEMMES ABOLITIONNISTES

En métropole, les luttes abolitionnistes ne sont pas l'apanage des hommes. Des femmes de lettres telles qu'Olympe de Gouges, Madame de Staël ou Sophie Doin jouent un rôle important dans ce combat. Bien qu'exclues du pouvoir politique, ces femmes utilisent la littérature, la presse, les salons pour diffuser leurs idées, qui n'échappent pas toujours au préjugé de couleur représentatif de leur époque et de leur milieu social privilégié.

En France, le mouvement abolitionniste est un phénomène essentiellement élitiste, alors qu'en Angleterre il est plus populaire, à travers notamment des vagues de pétitions au Parlement signées par des dizaines voire centaines de milliers de personnes. Lors des

quatre premières vagues, en 1788, 1792, 1814 et 1823, ce sont essentiellement les hommes qui signent les pétitions. Mais cela change dans les années 1830, avec des pétitions réunissant plus d'un million de signatures et une proportion croissante de femmes parmi les signataires (entre un tiers et deux tiers). Par contraste, la France ne connaît que deux campagnes de pétitions en 1844 et 1847-1848 avec seulement 21 000 signataires, dont très peu de femmes. La pétition des femmes de Paris à la Chambre des députés en 1847 est une exception et comporte très peu de signatures.

L'abolition de l'esclavage est aussi le résultat d'une multitude de luttes politiques mais aussi individuelles et anonymes, avec parfois une dimension explicitement féministe. Les femmes qui luttent contre la traite et l'esclavage, qu'elles soient lettrées ou combattantes, blanches ou noires, contribuent à cette œuvre d'émancipation, chacune à leur manière.

Comprendre leurs engagements, dans leurs contextes respectifs, c'est écrire une histoire plurielle, longtemps tue. C'est aussi interroger la mémoire : qui est reconnue comme acteur de l'histoire ? Qui mérite d'être nommée, célébrée ? ●

Femmes, force et liberté

SCANNEZ OU CLIQUEZ

pour découvrir les vies de celles qui ont lutté pour l'émancipation et qui ont défié l'injustice

Femmes en action

SCANNEZ OU CLIQUEZ

pour découvrir d'autres actrices du changement dans l'histoire de l'esclavage

Sanite Belair



Victoria Montou



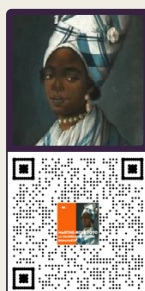
Henriette Saint-Marc



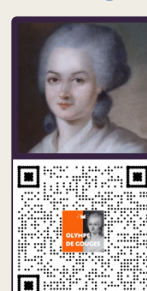
Marie-Jeanne de la Martinière



Marthe Rose Toto



Olympe de Gouges



Sophie Doin



Mme de Staël



8. FIGURES DES FEMMES DANS LA LITTÉRATURE ET LES ARTS : UNE DOUBLE OPPRESSION

Les représentations artistiques et littéraires des femmes esclavisées révèlent les mécanismes d'une domination croisée de genre, de statut et de race à l'œuvre dans les sociétés coloniales. Longtemps marginalisées ou réduites à des stéréotypes, ces femmes ont été perçues comme passives, hypersexualisées, soumises à un double processus de subordination : l'esclavage et le patriarcat.

L'ICONOGRAPHIE ET LA LITTÉRATURE AU SERVICE DE L'IDÉOLOGIE COLONIALE

Du XVII^e au XIX^e siècles, la femme esclavisée est souvent reléguée à un rôle secondaire dans l'iconographie et la littérature. Lorsqu'elle apparaît, c'est au prisme des regards coloniaux qui en font un objet d'exotisme ou dominé. Les récits de voyage, les œuvres littéraires et les gravures produits par des auteurs européens participent à la construction des stéréotypes sous couvert d'évangélisation et de civilisation. Les violences sont atténuées dans des images édulcorées où la femme esclavisée est transformée en figure pittoresque, soumise, parfois maternelle ou séductrice, mais toujours soumise. Ce processus s'appuie également sur le préjugé de couleur qui valorise les peaux claires. Les femmes métisses sont ainsi représentées avec des traits européens et elles sont perçues comme plus « civilisées ».

Les Lumières amorcent également une critique de l'esclavage. Montesquieu, Mirabeau ou l'Abbé Raynal dénoncent la traite et ses injustices. Le discours antiesclavagiste, puis abolitionniste²⁰ trouve un relais dans l'iconographie militante à base de chaînes appelant la compassion de l'observateur. Néanmoins, ces représentations humanistes peinent à accorder une place centrale aux femmes. Ce n'est qu'au XIX^e siècle que les abolitionnistes se mettent à dénoncer le fait que les mêmes châtiments sont imposés aux femmes comme aux hommes.

20. Être « antiesclavagiste », c'est s'opposer à l'esclavage, sans forcément réclamer sa suppression immédiate, certains souhaitant seulement améliorer la condition des esclaves ou envisager une fin progressive du système. Être « abolitionniste », c'est militer directement pour l'abolition totale et définitive de l'esclavage par la loi.

Dans l'empire français, il faut attendre les lois Mackau en 1845 pour que l'usage du fouet à l'encontre des femmes soit interdit.

LES STÉRÉOTYPES DE L'IMAGINAIRE COLONIAL

Les stéréotypes véhiculés par les cultures coloniales construisent ainsi une galerie de figures féminines qui renforcent la domination :

- ▶ **La représentation de l'Africaine** comme une créature bestiale, au corps monstrueux, s'inscrit dans une double dynamique : celle de l'infériorisation raciale et celle de l'exotisme. L'image est en contraste avec la femme européenne associée à la pureté et la vertu. Cette déshumanisation sert à justifier la condition servile des premières.
- ▶ **La nourrice** est un autre stéréotype qui traverse la littérature et les arts notamment en France. Elle est la figure à la fois maternelle et dominée, obligée de délaisser ses propres enfants pour s'occuper de ceux du maître. Cette représentation dévalorisante se retrouve dans les portraits et récits de famille qui la présentent comme dévouée aux soins des enfants des familles blanches et ignorent sa propre condition de mère.
- ▶ **L'archétype de l'esclave séductrice et sensuelle** a généré la figure de la « mulâtresse », femme métissée présentée comme une tentation exotique et dangereuse, reflet de fantasmes coloniaux fondés sur le fétichisme et la domination.

À ces archétypes s'ajoute la figure ambiguë de la muse, source d'inspiration exotique mais rarement reconnue comme sujet autonome : lorsque ces femmes noires sont des créatrices, elles sont souvent effacées de l'histoire de l'art, reléguées à des rôles secondaires ou passifs.

DÉNONCIATION D'UN MYTHE

Ces dernières décennies, des figures intellectuelles, souvent des femmes, s'attachent à déconstruire les images héritées de l'époque coloniale. L'art contemporain, la création littéraire, les recherches en sciences sociales et les pro-

ductions culturelles redonnent voix, corps, nom à ces femmes qui avaient été réduites au silence.

Par l'analyse critique des sources littéraires et iconographiques, il s'agit non seulement de déconstruire les préjugés du passé, mais aussi d'interroger les intentions des producteurs de ces imaginaires (colons, abolitionnistes, artistes engagés...) afin d'accéder à une lecture plus juste de l'histoire et de l'expérience des femmes en esclavage. ●

Femmes au cœur de l'art

SCANNEZ OU CLIQUEZ pour découvrir des figures de femmes qui ont inspiré la littérature et les arts

Célimène



Madeleine



Jeanne Duval



Laure



Aïcha Goblet



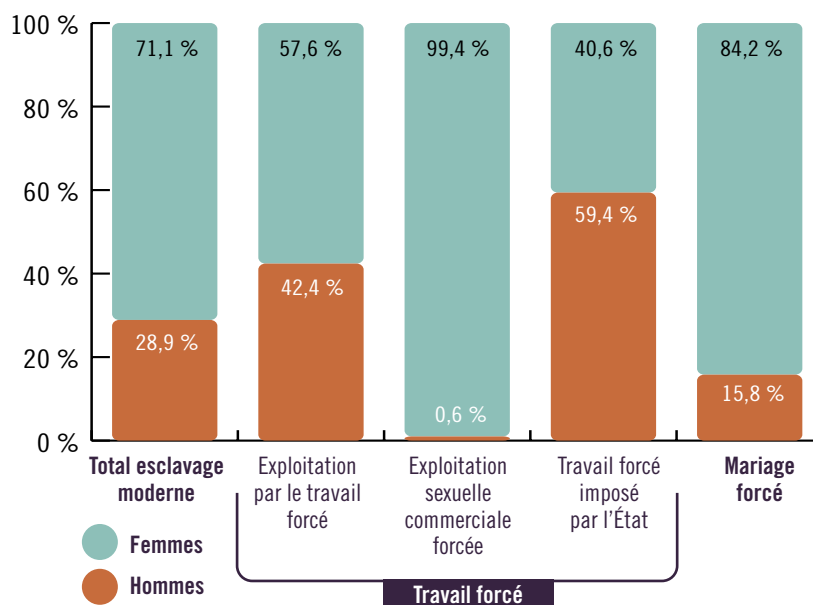
9. LES FEMMES DANS L'ESCLAVAGE MODERNE

L'expression « esclavage moderne » regroupe différentes formes extrêmes et contemporaines d'exploitation : travail forcé, servitude domestique, servitude pour dettes, traite des êtres humains, exploitation sexuelle, mariage forcé et les pratiques qui s'apparentent à l'esclavage.

En 2021, 50 millions de personnes vivent en situation d'esclavage moderne selon le [dernier rapport pluriannuel de l'Organisation internationale du travail](#). Le droit international a commencé à interdire et réprimer l'esclavage moderne à partir des années 1920. Parmi les jalons, on peut citer la convention de la Société des Nations de 1926, puis l'article 4 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 qui énonce que « Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude. L'esclavage et la traite sont interdits sous toutes leurs formes ».

La traite d'êtres humains est définie en 2000 à l'article 3 du Protocole de Palerme : « L'expression « traite des personnes » désigne le recrutement, le transport, le transferts, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes contraintes, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes ».

En France, la traite des êtres humains est définie à l'Article 225-1 du Code pénal. Elle est punie de sept ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende. Malgré cela, les chiffres sont en augmentation. Entre 2016 et 2021, le ministère de la Justice a recensé 35 635 cas d'infractions de trafic d'êtres humains, de travail dissimulé ou forcé, de réduction en esclavage ou servitude, de conditions



de travail et d'hébergement indignes. L'exploitation sexuelle domine en France même si d'autres formes d'exploitations existent aussi. L'essor du recrutement via les réseaux sociaux rend de plus en plus difficile les poursuites judiciaires.

L'EXPLOITATION GENRÉE DES CORPS

Le mariage forcé concerne 22 millions de personnes dans le monde. Deux tiers sont des femmes. Dans plusieurs régions (Asie du Sud, Afrique de l'Ouest, Moyen-Orient), de très jeunes filles, parfois dès l'âge de 10 ans, sont mariées sans leur consentement à des hommes plus âgés. Ces unions imposées s'accompagnent de violences sexuelles et d'un isolement social durable. Le mariage devient un cadre d'exploitation invisible, socialement toléré, mais juridiquement assimilable à une forme « d'esclavage moderne ».

Le travail sexuel forcé touche environ 5 millions de personnes dont 80 % de femmes. Cette forme d'exploitation est la plus lucrative et représente 73 % des profits générés par l'esclavage moderne selon l'OIT. La traite à des fins sexuelles est l'une des formes les plus brutales de l'exploitation féminine.

LE TRAVAIL FORCÉ

Sur les 28 millions de victimes de travail forcé, 12 millions sont des femmes. Elles sont surreprésentées dans les secteurs les plus précaires et informels : servitude domestique, agriculture, textile, service de nettoyage ou de soin. Le travail domestique forcé touche principalement des femmes migrantes que l'on prive de papiers, et de contrats et qui sont parfois enfermées par leurs employeurs.

DES EXEMPLES CONCRETS

- Au Brésil, en 2024, [des ouvrières témoignent](#) avoir été piégées sur des exploitations agricoles, contraintes au travail par une surveillance armée.
- En Inde, [des femmes travaillent](#) dans les briqueteries ou les usines textiles enfermées dans un cycle de dettes et de violences sexuelles.
- En Arabie Saoudite, [des domestiques étrangères signalent](#) des abus répétés sans possibilité de fuir et sans voie légale pour se protéger.
- En France, [un procès médiatique](#) à Châlons-en-Champagne met en lumière des pratiques d'esclavage moderne dans le secteur viticole.

57 victimes majoritairement originaires d'Afrique de l'Ouest, femmes et hommes, soumises à des conditions de travail et de vie dégradantes : logements insalubres, absence de sanitaires, longues journées de travail sous la menace. L'affaire est surnommée « les vendanges de la honte ».

L'objectif 8.7 de l'Agenda des Nations unies vise l'élimination du travail forcé et de l'esclavage moderne. Il ne pourra être atteint qu'avec une mobilisation ciblée pour les droits, la dignité et l'autonomie des femmes. ●

DES IMPACTS DURABLES

L'esclavage moderne empêche durablement les femmes d'accéder à l'éducation, à l'autonomie et aux droits fondamentaux. Elles subissent des traumatismes physiques (violences, maladies, grossesses forcées), psychologiques (dépression, anxiété) et sociaux (exclusion, stigmatisation). Lorsqu'elles ont des enfants, ceux-ci deviennent, à leur tour, vulnérables en perpétuant le cycle d'exploitation.

Lutter contre l'esclavage, c'est lutter pour les droits des femmes.

Les politiques de lutte contre l'esclavage doivent garantir le consentement, la protection sociale, le droit à la mobilité, la traçabilité des chaînes de production où travaillent des millions de femmes et d'enfants invisibles, et l'accès à des mécanismes de signalement et de réparation.



Pour aller plus loin

- ▶ Joel Quirk, « Qu'est-ce que l'esclavage contemporain ? », in Paulin Ismard, Benedetta Rossi, Cécile Vidal (dir.), *Les Mondes de l'esclavage. Une histoire comparée*, Le Seuil, 2021
- ▶ **L'esclavage moderne, de quoi parle-t-on ?** entretien avec Anousheh Karvar, sur la chaîne youtube de la FME
- ▶ **La traite des êtres humains : les idées reçues t'aveuglent, ouvre les yeux !**, brochure de la CNCDH à destination des collégiens et des lycéens
- ▶ **Le rapport de IOM** sur le travail et le mariage forcés (en anglais)
- ▶ **www.esclavagemoderne.org**
- ▶ **www.walkfree.org/global-slavery-index/map/**
- ▶ **www.nottingham.ac.uk/news/survivor-narratives**

10. CONCLUSION

CONSÉQUENCES DE L'ESCLAVAGE DES FEMMES DANS LES SOCIÉTÉS POST-ESCLAVAGISTES ET POST-COLONIALES

Le système de l'esclavage colonial européen, au-delà de sa dimension économique, a laissé des séquelles profondes dans les sociétés post-esclavagistes et post-coloniales. Ces séquelles sont aussi genrées, renvoyant au fait que, du temps de l'esclavage, les femmes esclavisées étaient doublement opprimées : par leur statut et par leur genre. Elles étaient assignées à des rôles domestiques, reproductifs et sexuels (comme l'illustre la figure de la « bonne antillaise »), en plus des travaux agricoles. Les représentations essentialistes nées de cette société n'ont pas été effacées par l'abolition qui n'a pas établi l'égalité entre les femmes et les hommes ; elles touchent encore spécifiquement les femmes noires.

LE POIDS DES DISCRIMINATIONS SYSTÉMIQUES

Les sociétés post-coloniales héritent donc de rapports de domination fondés sur des hiérarchies raciales et genrées encore actives dans l'inconscient collectif. Les femmes afrodescendantes font face à des inégalités mesurées dans l'accès à l'emploi, au logement, à la santé, à la représentation politique désignée de façon générale sous le terme de « misogynoir ».

Ce phénomène se traduit par une hypersexualisation et une exotisation de la représentation des corps féminins noirs directement héritées de l'imaginaire colonial, par une disqualification raciste des femmes noires accédant à des postes de responsabilité allant jusqu'à leur animalisation (comme à l'encontre de C. Taubira lorsqu'elle était garde des Sceaux), par des flots d'insultes racistes et sexistes comme celles qu'ont essuyées des artistes comme Aya Nakamura en amont



William Blake, *Europe supported by Africa and America*,
1796, estampe, gravure imprimée, musée Victoria et Albert, Londres.

des Jeux Olympiques 2025 ou la candidature de télé-réalité Ebony.

À ces expressions de racisme, s'ajoute la rémanence du « préjugé de couleur » dans de nombreuses parties du monde à travers le « colorisme » qui attache une valeur méliorative à la pâleur de la peau et aux traits du visage réputés « euro-

péens » (forme de nez, texture des cheveux, couleur des yeux). Ce phénomène alimente les pratiques de blanchiment de la peau ou de lissage des cheveux, encore répandus chez les personnes noires et qui traduisent l'intériorisation d'un idéal de beauté blanche hérité de la colonisation.

REPRÉSENTATION ET INVISIBILISATION

En France, la faible place des femmes noires ou métissées dans les représentations qui façonnent le récit national contribue à leur invisibilisation qui n'est pas compensée par leur visibilité dans les institutions de pouvoir, elle aussi limitée. Pourtant, depuis les mouvements d'affirmation noire des années 1920-1930 avec des figures comme les sœurs Nardal ou Suzanne Roussi Césaire jusqu'aux pensées afropéennes contemporaines qui revendiquent une identité diasporique plurielle entre Europe et Afrique, ces femmes n'hésitent plus à revendiquer leur place. En France particulièrement, il existe une pensée féminine noire qui porte le combat pour l'égalité (entre les femmes et les hommes comme entre les Noirs et les Blancs) tout en mettant en lumière les interactions entre racisme, sexisme et colonialisme.



Portrait en buste d'une Indienne,
engagée à La Réunion.
par Frédéric Maydell-Legras, La Réunion, 1870-1880.

MÉMOIRE, RÉPARATION ET TRANSMISSION

Les sociétés post-coloniales peinent encore à inscrire dans leur mémoire nationale l'histoire des femmes esclavisées. Or, rendre visible ces trajectoires partout – dans les monuments, dans les manuels scolaires, dans les commémorations – contribue à une forme de justice mémorielle. La reconnaissance de la pluralité des expériences, notamment celles des femmes engagées dans les luttes contre l'esclavage et l'engagisme (forme de servitude contractuelle post-esclavagiste), est un enjeu crucial pour réconcilier passé et présent.

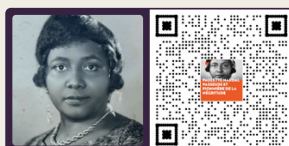
La justice mémorielle passe également par la réparation des conséquences de cette histoire. C'est pourquoi il est essentiel de déconstruire les stéréotypes hérités de l'époque esclavagiste et coloniale afin de lutter contre les discriminations de genre, de classe et de race qui constituent autant d'héritages dans la société contemporaine. ●

L'héritage en esclavage

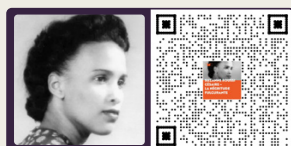
SCANNEZ OU CLIQUEZ

pour découvrir des figures féminines qui agissent
contre les conséquences de l'exploitation
des femmes dans les sociétés post-coloniales

Paulette Nardal



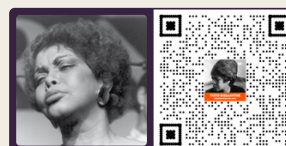
Suzanne Roussi Césaire



Eugénie Éboué Tell



Toto Bissainthe



Christiane Taubira



Pour aller plus loin

- Paulette Nardal, La Négritude – [Cherchez la femme](#)
- Note de la FME n°3, [Racisme et esclavage : une histoire liée](#), 2023
- Aurélia Michel, *Un Monde en nègre et blanc*, Seuil, 2020

Varia

La vie secrète de Madeleine 24

Contes pour narrer l'indicible 25

Vie d'Anastasia 26

Saartjie Baartman 27

L'esclavage au féminin
dans les mondes musulmans 29

Lieux de mémoire et d'histoire 32

A. LA VIE SECRÈTE DE MADELEINE

“ Ce n'est pas la première fois que tu me regardes. Mais aujourd'hui, tu commences à me voir. Je n'ai pas traversé les âges dans l'attente de ce moment et n'en ai nul besoin. C'est pour toi que l'instant est crucial. C'est à toi qu'il importe de prononcer mon nom, de te souvenir que j'en eus un, bien que tu ne le connaisses pas. C'est pour te sauver qu'il faut restaurer mon humanité, célébrer ma prestance.



Marie-Guillemine Benoist,
Portrait de Madeleine, 1800.
Musée du Louvre.

C'est toi qui t'élèves en honorant la grâce qui ne fut pas altérée par la servitude.

C'est toi que cela console : l'idée que l'on ait pu soustraire à l'infamie la vérité de l'être.

C'est toi qui trouves la paix en m'offrant, à travers ton regard, une sépulture digne.

Sois rassuré, je ne prends pas ombrage de ta démarche : l'hommage est mérité, je l'accepte. Et oui, tu peux m'appeler Madeleine. Je ne révélerai pas mon nom secret. Ma mère le souffla à mon oreille au jour du baptême, alors qu'une voix autorisée me décrétait : Madeleine.

Ce nom lui-même se perdit longtemps, mais jamais je ne fus anonyme. Je ne le fus ni pour moi, ni pour les miens. Nous habitions notre monde dans celui des autres, à l'abri de leurs regards, au-delà de leur imagination. C'est un peu de cela qui s'impose à ta vue, une sorte de puissance. [...]

L'image parle d'elle-même. Ma vie est un mystère, un secret. Tu me vois assise. Ai-je les pieds écorchés ? Des cicatrices me barrent-elles le dos ? Me coupa-t-on la jambe pour m'être mille fois enfuie quand une adolescence intrépide comptait vivre ma vie et pas celle de Madeleine ? Celle qui fit mon portrait voulait-elle oublier la marque des sévices ? Est-ce pour cette raison qu'elle mit un point d'honneur à me couvrir de grâce ? Comment me parlait-elle, cette femme qui voyait dans l'abaissement des uns, l'élévation et le confort des autres ? Combien de fois me fit-elle assise ? Le fis-je volontiers ? La crainte que mon âme soit dérobée pour être emprisonnée dans ce cadre m'étreignit-elle ? En perdis-je l'appétit ou même le sommeil ? Le regard que tu fuis dit-il une colère rentrée ? Contient-il des litres de larmes sèches ?

L'image parle d'elle-même... Elle effleure à peine la surface des choses.

Ma vie reste un secret, mon sourire inconnu. Comme le son de ma voix.

Le chant ou l'injure qui me trotte dans la tête. Peut-être n'avais-je aucune envie de prendre ce bateau, d'enjamber la grande eau, tombeau de mes aïeules noyées. Peut-être refusai-je de faire la traversée vers un ailleurs qui ne serait pas le pays d'avant. Celui d'où venaient les premières d'entre nous. Peut-être désirais-je rester auprès des miens. Au près de l'homme aimé ou de l'amie souffrante.

Ne pas être embarquée parce que je préparais ces entremets exquis, remplissais mon office aussi discrète qu'une ombre. Ne pas être arrachée à notre monde tapi dans celui des autres pour ne connaître que le leur, n'ouvrir les yeux que sur des visages pâles, devoir prendre la pose. Ne sommes-nous pas nés de trop d'arrachements ? Ne sommes-nous pas issus de périples contraints ? Peut-être aurais-je voulu choisir. ”

Leonora Miano

> Ce texte de Leonora Miano et l'image qui l'a inspirée sont à retrouver dans le dossier pédagogique *Je (ne) suis pas esclave. Dire l'esclavage à la première personne*, réalisé par la FME en partenariat avec le Labo des histoires.

> [Biographie de Madeleine sur le site de la FME](#)

B. CONTES POUR NARRER L'INDICIBLE

Caroline Chemarin, *Abolitions - Veillées martiniquaises : parcours de lecture d'hier à aujourd'hui*, Orphie, Femme couchée

“ Au cœur de la savane dorée de Guinée, vivait une princesse africaine d'une si grande beauté, qu'on la disait ciselée dans le bois le plus pur de l'arbre primordial, grande masse brune qui prenait racine au temps des ancêtres et portait la mémoire de son peuple.

La princesse apprenait chaque jour de son père un mystère nouveau : déjà ses yeux lisaient le vol des oiseaux, sa bouche traduisait le vent dans les herbes et son corps dansait l'histoire des siens au cours des longues veillées de fête. Déjà, elle était le fil magique qui reliait les âges.

Le jour de sa disparition fut un jour de deuil pour le village.

Les guerriers la cherchèrent plus loin qu'aucun homme de la tribu n'était allé ; son père questionna la Nature, les Dieux, comprit à leur réponse que jamais plus sa fille ne foulerait le même sol que lui et ce fut le temps du malheur et de l'indicible désolation.

Lorsqu'elle sortit de sa torpeur, la princesse avait tant marché que ses pieds meurtris ne la portaient plus. Elle demeurait assise au milieu d'autres femmes, mélange sans contour de peuples dont elle percevait distinctement chaque individu : une douleur physique, une détresse, une colère, une révolte bridée...

Elle ferma les yeux pour passer au-delà de la misère et recevoir les murmures du monde : une triple enceinte la séparait désormais de son père comme un serpent maudit, trois fois enroulé sur lui-même. Le premier rempart la tenait dans l'obscurité et l'odeur irrespirable de l'enferment ; il avait été bâti par les hommes. Autour, se tenaient les hommes eux-mêmes, muraille mouvante et armée, plus oppressante encore. Enfin, les claquements de langue de la mer disaient assez l'univers borné de toute part et l'impossibilité de fuir. Elle enroula son corps, le referma sur lui-même et se retira dans la mémoire des siens.

Même lorsqu'il fallut se présenter dénudée devant les étrangers, même lorsqu'il fallut marcher vers les bateaux et comprendre qu'il n'y aurait pas de retour, elle garda son esprit caché afin de le protéger. Plus tard, elle essaya de ne pas sentir le pouvoir néfaste du navire.

Ses voiles emprisonnaient le vent...

Sa proue déchirait la mer...

Sa coque préparait un enfantement monstrueux après avoir avalé tant de prisonniers de tribus et de langages si différents. Elle les assimilait, les confondait, leur retirant leur histoire et leur humanité. Sourdement, la métamorphose opérait dans l'ombre de l'entrepont où déjà, chacun avait perdu de lui-même : que devient un homme qui n'entend plus prononcer son nom ?

Elle s'éveilla soudain, prononça le nom de son père et commença à raconter les histoires ancestrales. Elle savait que personne ne comprenait son dialecte mais expliquait pour chacun, lentement, précisément, la lignée de son peuple et les traditions des siens.

Elle dit les exploits des anciens, les chants rituels, le rythme des journées, les retours de chasses, les repas préparés par les femmes, les grandes cérémonies du passage à l'âge adulte, la fête des moissons...

Elle déroula le fil des saisons et les intonations de sa voix bercèrent les cœurs en réinventant le langage. Lorsqu'elle se tut enfin, un autre homme prit la parole, fut écouté de tous avec le même respect silencieux et le murmure ne cessa jamais. On l'entendait encore dans le tumulte du débarquement... Il refusa de céder au silence de la peur comme à l'agitation bruyante du marché aux esclaves.

Elle connaissait chacun par son nom lorsqu'elle fut vendue. Elle avait appris les langages et les paysages de l'Afrique ; elle avait appris l'infinie diversité de ses peuples, la richesse de leurs coutumes... Elle ne s'était pas perdue en route et n'avait pas déshonoré la mémoire de son père. Vendue comme une marchandise, elle marchait la tête bien haute derrière celui qui l'avait achetée. Plus la moindre peur maintenant : elle se sentait grande et grosse et forte de toute cette mémoire qu'elle tenait dans le creux de sa main. Elle avançait en silence. Docilement.

Peu à peu, sa peau sembla s'étirer comme un vêtement trop serré. Les entraves qui retenaient son pas cédèrent sous la pression de ses chevilles et l'homme qui marchait devant elle s'arrêta, parcouru d'un étrange frisson. Elle perçut sa terreur avant qu'il ne se retourne. Elle lut l'incompréhension dans ses yeux lorsqu'il dut les lever pour la regarder. Elle prit le temps de graver soigneusement dans son cœur les traits de cet homme dont elle ne cherchait pas à comprendre les usages puis elle le laissa fuir, tout petit sur le grand chemin. Ses yeux de princesse le suivirent, passèrent au-dessus de lui, au-dessus

des arbres et par-delà les mornes où elle vit les contours de l'île... Elle entendit l'appel de l'eau ; elle voulut retourner au bord de la mer.

Elle était immense désormais. Lorsqu'elle recommença à avancer, elle s'aperçut que ses débordements de chaque côté du chemin de terre et elle marcha comme sur un fil pour ne pas écraser les flamboyants qui illuminaient le bord de sa route. Au bout de quelques pas, elle sentit enfin que quelque chose pesait dans ses mains de géante : elle tenait une grosse calebasse d'où s'échappaient des sons et des murmures. Elle ne s'étonna pas. Portant l'objet à ses oreilles, elle reconnut les voix, de ses compagnons, entendit leurs récits et comprit qu'elle devrait conserver ce trésor. La mer lança un deuxième appel, elle se remit en marche. Au début, elle ne s'aperçut pas qu'à chaque pas, la calebasse grossissait et s'alourdissait. Les murmures sifflaient par moments. Lorsque la charge lui sembla trop lourde, elle la posa sur sa tête, presque inconsciemment, comme un ballot de provisions ou une cruche d'eau pour continuer à avancer d'un bon pas. Elle était libre maintenant. Elle souriait sur le chemin.

Elle arriva sur la plage au moment où les grenouilles commençaient à chanter. Épuisée, enivrée par la mémoire des peuples qui n'avait cessé son murmure, la géante princesse s'allongea dans l'eau, après avoir pris soin de déposer sa calebasse le plus loin possible dans les flots, au-dessus de sa tête pour être éternellement bercée.

Elle ordonna aux murmures de se faire siffler, aux sifflements de devenir serpents et de garder son trésor. Enfin, elle se tourna vers le ciel et s'endormit les yeux ouverts, voulant lire le vol des oiseaux comme son père le lui avait appris.

Jusqu'à la fin des temps. ”

L'esclavage conté, par Caroline Castelli,
10 mai 2021, à l'occasion de la *Journée nationale des mémoires de la traite et de leurs abolitions* organisée par la Ville du Havre

**Le conte de Chico Rei,
suivi du conte de Kwaku Annase**

“ Cette histoire je la tiens d'une femme au Brésil qui m'a raconté longuement jour après jour à quel point elle était heureuse d'être libre. Mais vous savez cette histoire n'est pas racontée partout, j'ai eu la surprise de remarquer qu'elle était trouvable dans les bibliothèques ici, en France métropolitaine mais personne ne la connaissait en Martinique, ou en Guyane ou en Guadeloupe, alors faisons vivre cette histoire, à votre tour de la raconter pour qu'elle ne meure pas. ”

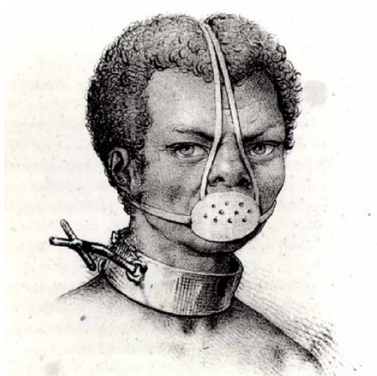
> [Pour découvrir d'autres contes créoles](#)

C. VIE D'ANASTASIA

John S. Burdick, *Blessed Anastácia. Women, Race, and Popular Christianity in Brazil*, New York, Routledge, 1998. Traduit par Dimitra Douskos avec la collaboration de Christelle Taraud. Cité in *Féminicides. Une histoire mondiale*, Christelle Taraud (dir.) La Découverte, 2022

Les esclaves amenés au Brésil d'Afrique venaient de Guinée, d'Angola et du Congo et portaient autour de leurs cous des colliers de perles de rosaire. Seuls les plus forts et ceux qui avaient les meilleures dents étaient sélectionnés. Beaucoup d'entre eux sont morts pendant le voyage vers le nord du Brésil. La fièvre jaune et la nostalgie de leur lointain pays ont fait de nombreuses victimes. Au sein de cette population d'esclaves, les femmes les plus robustes ont été choisies pour effectuer de lourdes tâches dans les plantations et les moulins à sucre. Parmi-elles-ci se distinguait, tant par sa stature que par la perfection des traits de son visage, une jeune femme qui venait d'Angola. Elle était belle, avec des dents blanches et des lèvres sensuelles sur lesquelles planait, il faut toujours le noter, un sourire triste. Dans ses grands yeux, il y avait toujours une étoile qui brillait. Du fait de ses qualités physiques, on peut supposer qu'elle appartenait à une famille noble qui, à son retour au Portugal, la revendit à un riche planteur brésilien. Emmenée à la plantation, sa vie subit un changement brutal.

Convoitée par les hommes, enviées par les femmes, elle était cependant aimée et respectée par ses frères de douleur : vieux comme jeune trouvaient en elle une amie sage. Stoïque, sereine, obéissant à ses tortionnaires jusqu'à sa mort. Ils l'appelaient Anastacia car elle n'avait pas d'acte de naissance. Elle disait qu'elle avait laissé, dans son pays lointain, un père, une mère ainsi qu'un frère. Elle a été sauvagement violée pour augmenter la main d'œuvre et pour satisfaire les instincts de monstres déguisés en hommes. Elle était constamment harcelée par le surveillant des esclaves à qui elle inspirait une passion morbide et qui la violait avec férocité, transformant sa vie en martyre, comme si la torture de l'esclavage ne suffisait pas. Elle était poursuivie aussi par les hommes des environs et ses nuits étaient remplies d'angoisse, de peur et de honte. Son honneur, son corps et sa dignité étaient sacrifiés à la violence d'hommes des environs et ses nuits étaient remplies d'angoisse, de peur et de honte. Son honneur, son corps et sa dignité étaient sacrifiés à la vio-



Châtiment d'un esclave au Brésil, gravure réalisée d'après une esquisse de Jacques Arago pour son *Voyage autour du monde. Souvenir d'un aveugle*, 1839.

Dans l'ouvrage d'Arago, l'image réfère à un passage du texte qui décrit un homme esclave. Au Brésil, elle a ensuite été détournée et réappropriée via son association croissante à partir de 1968 avec un corpus de mythes concernant une femme esclave martyrisée nommée Anastácia/Anastasia. Cécile Vidal

lence d'hommes dont la brutalité était instinctive. Comme des bêtes, ils se battaient entre eux pour savoir qui la posséderait, comme si elle était un objet. Conséquence inévitable d'un tel traitement, elle eut beaucoup d'enfants. De beaux enfants, aux yeux bleus, comme le bleu du ciel qui semblait si loin d'elle. Pour nourrir la progéniture du maître, elle a dû refuser son lait si sain à ses propres enfants, qui, jeunes encore, devaient déjà travailler durement dans la grande maison.

Le jour, Anastacia œuvrait au moulin à sucre. Le jus de canne lui était refusé tout comme aux autres esclaves. Elle a été surprise [on suppose à boire le susdit jus] par le malveillant surveillant des esclaves qui, la traitant de voleuse, plaça sur son visage un masque de fer. C'était une vengeance. Anastacia ne lui avait jamais permis de l'embrasser. Elle était pure, innocente et chaste. Ce châtiment fut terrible et attira l'attention de la maîtresse de maison qui, futile et jalouse, craignit, en voyant l'étrange beauté de l'esclave, que son mari ne tombe amoureux d'elle. Perfide, sans consulter ce dernier, elle ordonna qu'on lui passe au cou un collier de fer. Anastacia

ne put résister longtemps à une telle torture. Le fer, en s'enfonçant dans sa chair, causa le tétanos qui empoisonna son sang mais perfectionna son âme, élue de Dieu qui l'appela auprès de lui, au royaume des Cieux où vivent les anges. Anastacia mourut après une longue agonie, un matin maussade et triste.

Un grand chagrin s'abattit alors sur la plantation, réduisant la productivité des esclaves qui, en larmes, s'occupaient de son corps. Lorsque le propriétaire apprit la raison de cette tristesse générale, et bien que ce fût trop tard, le remords éveilla en lui une certaine pitié pour cette esclave sacrifiée dans sa resplendissante jeunesse. Quant au surveillant des esclaves et à la maîtresse de maison, ils furent pénétrés d'un tel sentiment de culpabilité qu'ils autorisèrent que la veillée d'Anastacia prenne place dans la chapelle, alors que le maître, rempli de remords et de compassion, lui organisa un enterrement digne d'une affranchie. C'est ainsi que la belle esclave, couverte de fleurs, fut enterrée dans l'église, construite par des esclaves leur sueur mêlée au mortier.

Et aujourd'hui ses fidèles témoignent que l'esclave torturée était une sainte. J'ai déjà reçu nombre de bénédictions et de miracles d'elle, dans la certitude qu'elle décéda dans la sainteté et doit se trouver au Ciel, entourée d'anges, intercédant pour les hommes. Allez là-bas, au « musée des Nègres », et vérifiez par vous-même ce que je viens de vous rapporter. Allez à la rencontre d'Anastacia. Contemplez la douceur de son regard. Demandez-lui de vous bénir et revenez plus tard pour la remercier du miracle. ”

« Prière », in *Hommage à la femme noire - Héroïnes de l'esclavage*, Simone et André Schwarz-Bart, Caraïbéditions, 2020

“Anastasia, sainte Anastasia,
Toi qui fus portée par notre mère Yemenja,
Donne-nous des forces pour lutter chaque jour
Afin de ne jamais devenir esclave,
Afin d'être comme toi des créatures rebelles.
Ainsi soit-il. Amen ”

D. SAARTJIE BAARTMAN

Barbara Chase-Riboud, *Vénus hottentote*, Albin Michel, 2004

“ Si ce n'était pas le jour de l'an, je serais en parade dans le cirque animalier de mon maître, exhibée dans une cage en bambou de deux mètres quarante-quatre sur trois mètres soixante-seize, juste assez grande pour que j'y tiens debout, et presque nue. Frissonnante dans mon pagne de perles et de plumes, et mes culottes

de boyaux séchés, avec mon visage peint, mon lapa en peau de mouton jeté sur une épaule, mon collier étincelant de perles de verre et de coquillages, ma couronne de plumes, mes boucles d'oreilles en cauris, je peux seulement faire quelques pas aux injonctions de mon gardien-montreux qui amuse et harangue la foule avec ses aboiements de camelot.



Caricature de Saartjie Baartman.

Sébastien Cœuré, *La Vénus hottentote dans les salons de la duchesse de Berry*, « amenée dans la Capitale, vue dans les Salons du Jardin de Tivoli à l'occasion de la fête donnée à la Duchesse de Berri, l'année 1829 » Dessin, 1830.

Saartjie Baartman

SCANNEZ OU CLIQUEZ
pour découvrir sa vie



Sur la restitution de son squelette à l'Afrique du Sud



Sawtche (dite Sarah Saartjie Baartman), étudiée comme « Femme de race Bôchismann », *Histoire Naturelle des Mammifères*, tome II, Cuvier, Werner, de Lasteyrie.

Tout autour de moi, il y a des dizaines, parfois des centaines de faces blanches tournées vers moi, l'horreur, la pitié ou la terreur peintes sur le visage, à moins que ce ne soit un rictus d'amusement, de mépris ou d'excitation nerveuse. Yeux brillants, lèvres pincées, peaux suantes. Des cris, des insultes, des acclamations et des rires me submergent parfois, comme si les flots de l'océan m'engloutissaient – sauf que ce n'est pas du sel qu'ils déposent, mais de la haine liquide qui vient battre ma peau dénudée, mes pieds nus, mon visage brillant et mon cerveau desséché. Avec les années, j'ai

appris à me détacher de la foule, à planer juste au-dessus d'elle, comme un flamant rose. J'ai appris à ne rien sentir, à ne rien entendre, à ne rien penser. J'ai décidé de ne comprendre aucune langue, pas même celle de la pitié ou de la compassion – car cela aussi fait partie de leur jeu : prendre en pitié le monstre, l'animal, la non-humaine, la hideuse, la sauvage, la « Hottentote ».

Je suis la moricaude basanée, le démon incarné recouvert de peau noire, à la fois symbole et aversissement pour tous ces visages congestionnés et tous ces corps serrés les uns contre les autres : Dieu peut les punir comme Il m'a punie en me chassant non seulement de l'Éden, mais aussi de la race humaine. Je suis une femelle qui représente le chaînon manquant entre la bête et l'homme, un prodige de la nature créé uniquement pour que des hordes de Parisiens aient le plaisir de me découvrir en payant. Pour trois francs, ils peuvent – à distance prudente – contempler les formes et la couleur de la monstruosité. ”

Questions

- 1 À partir de la biographie de Saartje Baartman, identifiez les principales étapes de sa vie.
- 2 Expliquez les raisons qui ont conduit son exposition en France.
- 3 Rédigez un paragraphe pour expliquer comment Barbara Chase-Riboud met en scène le regard porté par les européens sur la « Vénus hottentote » dans l'extrait proposé. Quel est le champ lexical dominant ? Quel est le point de vue adopté ? Relevez une figure de style et commentez son effet.
- 4 Pourquoi, selon vous, l'autrice a-t-elle choisi de mener le récit à la première personne ?
- 5 Expliquez en quoi les stéréotypes et préjugés visibles dans la caricature révèlent les mentalités de l'époque ?
- 6 Quels liens pouvez-vous établir entre le texte et la caricature ? Quels sont les éléments exagérés ou déformés ? Quelle est leur implication ?
- 7 Dans le reportage, quelles sont les motivations évoquées pour restituer le squelette de Saartje Baartman à l'Afrique du Sud ?
- 8 En vous référant aux documents proposés, en quoi l'histoire de la « Vénus hottentote » illustre-t-elle la manière dont les représentations du corps et du genre peuvent être liées aux rapports de domination coloniale ?
- 9 Selon vous, le fait de rendre le squelette de Saartje Baartman suffit-il à réparer les violences subies et à lui rendre sa dignité ? De quelle(s) autre(s) manière(s), selon vous, pourrait-on rendre honneur à Saartje Baartman pour reconnaître et réparer les torts qu'elle a subis ?

Pour aller plus loin

- [Regards anthropologiques sur Saartjie Baartman \(1789-1815\), La Vénus hottentote](#), podcast, 10 octobre 2017, (45 min), par Georges Cuvier
- [CNRS le journal, « À l'époque des zoos humains »](#), article de Charline Zeitoun, 25 août 2015
- [Zoos humains. L'invention du sauvage](#), exposition itinérante Fondation Lilian Thuram
- [Sauvages, au cœur des zoos humains](#), Pascal Blanchard et Bruno Victor-Pujebet, Bonne Pioche, Arte, RTS, Archipel Productions, Curiosity Stream, 2017, (90 min)
- [Exhibitions, court métrage](#) de Rachid Bouchareb et Pascal Blanchard, Taghit Productions (9 min), 2012

E. L'ESCLAVAGE AU FÉMININ DANS LES MONDES MUSULMANS*

L'étude de l'esclavage dans les mondes musulmans invite à dépasser l'idée d'un silence ou d'un tabou, tout en tenant compte des zones de déni et de censure. Cette histoire touche de manière spécifique les femmes, à la fois objets de domination domestique, économique et sexuelle, mais aussi actrices d'une mémoire longtemps marginalisée.

L'un des points marquants est le rôle central de l'esclavage domestique, qui a concerné en majorité des femmes. Dans les foyers, elles ont été servantes (*fatā, amā*), concubines ou odalisques (*jariya*), exploitées dans le travail quotidien comme dans la sphère intime. La sexualité sous contrainte a été une dimension structurelle : les esclaves pouvaient être transformées en concubines par leurs maîtres, parfois épouses secondaires, parfois réduites à de simples objets sexuels. Cette domination s'accompagnait d'une violence symbolique et sociale : assignées à l'invisibilité, elles étaient privées de toute autonomie, leurs enfants eux-mêmes pouvant être soumis au contrôle du maître, malgré certaines protections juridiques comme l'interdiction de séparer un enfant de sa mère avant sept ans.

Dans la littérature, des figures féminines asservies ont émergé dès le Moyen Âge. La mémoire de la concubine, de la servante ou de la « mère noire » traverse récits épiques et romans. Mais la voix des femmes esclaves elles-mêmes reste largement effacée, leurs existences étant filtrées par les écrits de maîtres ou de chroniqueurs. Quelques traces apparaissent néanmoins : suppliques, témoignages judiciaires, récits de vie recueillis dans des procès. Ces sources montrent des femmes qui négocient, résistent parfois, ou cherchent à protéger leurs enfants dans un univers de domination masculine.

Aujourd'hui les séquelles sont profondes. Le racisme anti-noir dans les sociétés musulmanes touche particulièrement les femmes, souvent réduites à des stéréotypes hérités de l'esclavage : domestiques dociles, nourrices, concubines. Dans le cinéma égyptien du XX^e siècle par exemple, les personnages féminins noirs apparaissent fréquemment dans des rôles subalternes, objets de moquerie et de mépris. Ce prolongement culturel illustre comment les hiérarchies esclavagistes continuent à peser sur les représentations.

Dans les mémoires familiales, la gêne est grande à reconnaître que certaines ascendantes furent esclaves. La difficulté à affronter ce passé est redoublée par l'inégalité de genre : là où les hommes esclaves pouvaient devenir soldats ou fonctionnaires, les femmes furent plus souvent assignées au service domestique et sexuel, leur rôle politique ou social restant marginalisé. Pourtant, certaines trajectoires échappent à cette assignation : on trouve des figures de concubines devenues mères d'héritiers, des domestiques intégrées dans des dynamiques familiales, voire des femmes affranchies ayant trouvé une place sociale reconnue.

Les intellectuels modernes ont parfois ravivé ces mémoires féminines. Abdelkrim Ghalab, Fatima Mernissi ou Tahar Ben Jelloun ont mis en scène dans leurs romans des femmes esclaves domestiques, concubines ou nourrices, rappelant l'intimité de leur présence au sein des familles marocaines jusque dans les années 1930-1940.

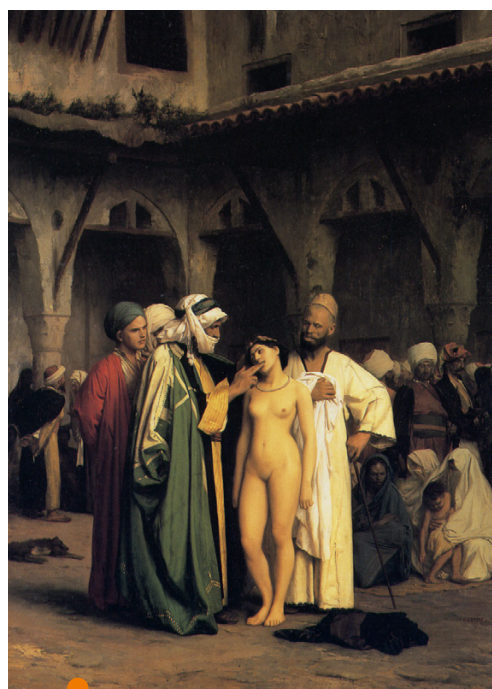
De manière plus contemporaine, des auteures comme la romancière libyenne Najwa Binshatwan ont choisi d'écrire l'histoire d'amour impossible entre une esclave et son maître, témoignant de la persistance d'un imaginaire où la femme esclave incarne à la fois la subalternité et la mémoire douloureuse.

Aujourd'hui encore, ce passé resurgit. En Mauritanie, où la dépendance de certaines femmes à des maîtres perdure, ou en Irak et en Syrie, où Daesh a réduit en esclavage des femmes yézidies, la violence faite aux femmes par le biais de l'asservissement rappelle la continuité de pratiques anciennes.

Les débats contemporains sur la commémoration et la mémoire doivent donc articuler deux dimensions : la reconnaissance de l'histoire globale de l'esclavage dans les mondes musulmans et la prise en compte de l'expérience spécifique des femmes, souvent premières victimes mais aussi vectrices de transmission mémorielle.

Jean-Léon Gérôme,
Le Marché d'esclaves,

Huile sur toile, vers 1866,
coll. Clark Art Institute, Williamstown.



Questions

- 1 Que distinguez-vous au premier plan ? Décrivez les personnages et leurs attitudes.
- 2 Comment la figure féminine est-elle mise en valeur au centre la scène par l'artiste ? Quels sont les procédés utilisés ?
- 3 Où se place le spectateur par rapport à la scène ? Que ressent-on en étant à cette place ?
- 4 Selon vous, pourquoi l'artiste représente-il une scène de marché aux esclaves en 1866 ?
- 5 Que révèle cette mise en scène sur la condition des femmes esclavisées ?
- 6 En quoi l'artiste propose-t-il une vision orientaliste ?
- 7 Comment le tableau peut-il être perçu aujourd'hui ? Quelles réflexions soulève-t-il sur la représentation de l'esclavage, des femmes et du regard porté par l'Europe sur l'Orient ?

* Emprunt au titre de l'ouvrage de M'hamed Oualdi, *L'esclavage dans les mondes musulmans*, éd. Amsterdam, 2024

**Anonyme, cité dans Alev Lytle
Croutier, *Harems, le monde
derrière le voile*, Paris, Blefond, 1989**

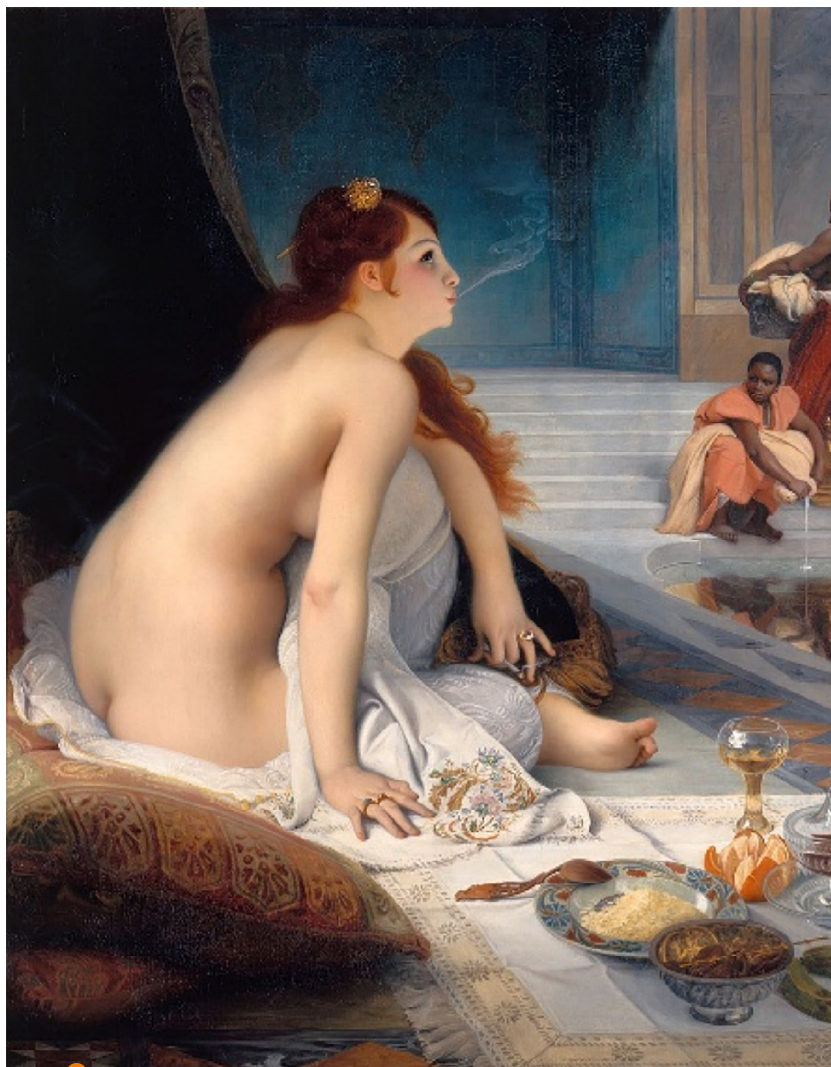
“ Je suis une femme de harem,
une esclave ottomane. Née
d'un viol, acte de mépris, j'ai
vu le jour dans un palais somptueux. Le
sable chaud est mon père ; le Bosphore
ma mère ; la sagesse mon destin ; l'igno-
rance mon lot. Richement parée, je ne
suis qu'une pauvre femme. Je possède
des esclaves sans cesser d'en être une.
Je suis anonyme, marquée, au sceau de
l'infamie. Mille et un récits ont été écrits
à mon sujet. J'appartiens à ce lieu où les
dieux sont enterrés, où l'on nourrit les
démons : cette terre de sainteté, cette
arrière-cour de l'enfer. ”

Questions

- 1 Quels sont les éléments biographiques qui définissent son identité ?
- 2 Comment le texte met-il en évidence la contradiction entre richesse et misère dans la vie de cette femme ?
- 3 Relevez une image marquante et commentez son effet
- 4 Quel regard la narratrice porte-t-elle sur sa condition d'esclave et sur le harem auquel elle appartient ?
- 5 En quoi ce texte nous invite-t-il à réfléchir sur les notions de liberté et d'aliénation ?

Jean-Jules Antoine Lecomte du Noüy, *L'Esclave blanche*

1888, huile sur toile, musée d'Arts de Nantes.



Questions

- 1 Décrivez le tableau.
- 2 Commentez le contraste de couleur
- 3 Que pouvez-vous dire du positionnement des personnages sur le tableau ?
- 4 Pourquoi la femme blanche est-elle nue et la femme noire habillée ?
- 5 Comment le peintre donne-t-il à voir une hiérarchie entre les deux femmes ?
- 6 Que pensez-vous du titre du tableau ?
- 7 En quoi ce tableau conforte-t-il l'idéologie coloniale ?

Salah Trabelsi, « La grande évasion d'une esclave »,

Historia°899, novembre 2021

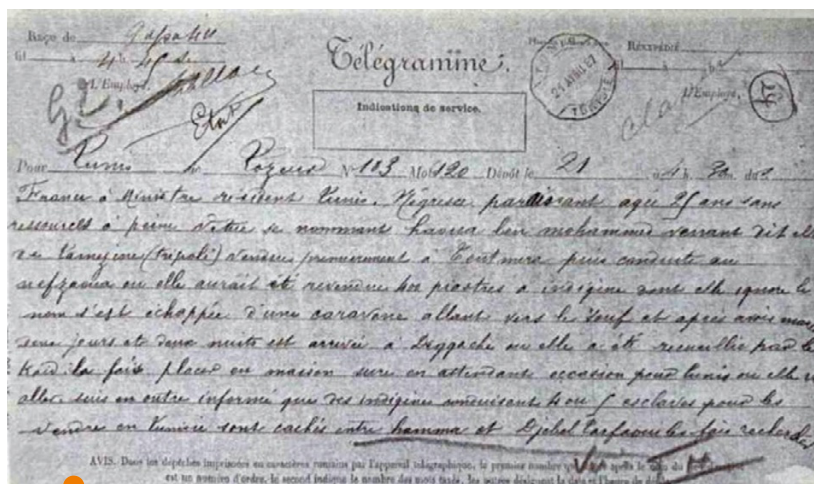
Cette dépêche est adressée par le contrôleur civil de la région au ministre, résident général du gouvernement français à Tunis. Il fait état de la déclaration d'une jeune esclave noire (chouchâna), âgée d'environ 29 ans, nommée Haouda bent Mohammed et rescapée d'une caravane venue de Libye. Trouvée dans un état pitoyable, à peine vêtue, elle souhaitait être acheminé vers Tunis.

Elle expliqua au gaïd (chef militaire) que, ayant réussi à tromper la vigilance des marchands, elle marcha pendant deux jours et deux nuits jusqu'à la localité d'El-Ouidiane, dans les environs de Deguèche (une ville située à une dizaine de kilomètres de Tozeur), centre oasien et port d'arrivée du commerce transsaharien. Elle a été, précise-t-elle, amenée d'Amezine (Tripoli) et vendue une première fois à Tentamira, puis conduite dans la région des Nefzaoua, où elle a été revendue, pour 400 piastres, à un Tunisien dont elle ignorait le nom. Celui-ci la confia à une autre caravane qui conduisait aussi des esclaves vers le Souf (nord-est du Sahara algérien). Après sa déposition, elle fut placée en dépôt dans une maison de Tozeur en attendant les instructions des autorités centrales. En réponse à sa requête, le gouvernement estima qu'il lui était possible de se rendre à Tunis, sous réserve qu'elle prenne en charge elle-même les frais de voyage et de nourriture. Mais, vu son état, on demanda au contrôleur civil de la retenir et de la mettre au service d'une famille « convenable ». Le 7 mai 1887, une ordonnance administrative lui accordait l'émancipation, avec la recommandation formelle, à l'adresse du gaïd, de la lui remettre en main propre et de lui trouver une bonne famille susceptible de l'engager comme domestique.

Télégramme du 21 avril 1887 au ministre, résident général du gouvernement français à Tunis, après l'abolition relate la présence à Gafsa en Tunisie d'une esclave qui a échappé à une caravane qui devait la déporter au Souf algérien.

Bibliothèque de Tunis, in Historia°899, nov 2021,

La grande évasion d'une esclave, Salah Trabelsi



Questions

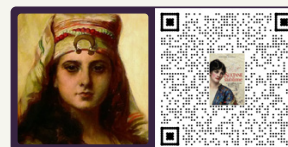
En vous aidant du titre et du texte ci-contre, racontez le périple de la jeune femme : qui est-elle, d'où vient-elle, que souhaite-t-elle ? etc.

Pour aller plus loin

Roxelane



Chajar ad-Durr



- *Les Routes de l'esclavage*, épisode 1, « Derrière le Sahara de 467 à 1375 », Arte éditions, 2018
- M'hamed Oualdi, *L'Esclavage dans les mondes musulmans*, éd. Amsterdam, 2024
- Podcast *Le Paris Noir*, Saison 4, épisode 5 : [L'esclavage dans les mondes musulmans avec M'Hamed Oualdi](#)
- Vidéo EHESS, [Voix au chapitre](#), 9^e séance, *Discussion avec Jocelyne Dakhlia, autour de l'ouvrage Harems et sultans, genre et despotisme au Maroc et ailleurs, XIV^e-XX^e siècle*, Anacharsis, 2024.

F. LIEUX DE MÉMOIRE ET D'HISTOIRE

Sur le site de la FME, une [base de données de plus de 150 lieux de mémoire](#), en France et dans le monde, liés à l'histoire et la mémoire de l'esclavage est disponible gratuitement. Pour chaque lieu, vous trouverez une image, une notice et des références pour aller plus loin.



Jacky Poulier,
*Mulâtresse
Solitude,
Abymes,
Guadeloupe,*
1999

Pourquoi faire étudier les lieux de mémoire liés aux femmes, et plus précisément à la représentation des femmes noires, en esclavage ou non, qui ont connu les systèmes coloniaux comme militantes intellectuelles, écrivaines, scientifiques, artistes, activistes, etc. ?

Cela constitue un enjeu pédagogique, culturel et citoyen majeur. Cette démarche permet de rendre visible des parcours longtemps occultés, d'interroger les mécanismes de la mémoire collective et de construire une histoire inclusive et critique.

COMPRENDRE LES PROCESSUS MÉMORIELS

L'histoire de femmes en général, et en particulier celles qui ont subi l'esclavage, a longtemps été marginalisée dans les récits historiques dominants. Étudier les lieux de mémoire qui leur sont consacrés et interroger leur absence dans l'espace public invite à réfléchir au processus de sélection mémorielle, aux politiques de reconnaissance ou d'oubli que ce soit au niveau communal, national ou international. Qui choisit celle.s qu'on commémore ? Pourquoi certaines figures comme Sanite Belair, Tituba, Solitude émergent-elles tardivement dans l'espace public ? Pourquoi certaines représentations de figures sont remises en cause (déboulonnage de statue, vandalisme, etc.) ? Ces questions éveillent chez les élèves une conscience critique sur les récits nationaux et les hiérarchies de mémoire. Ils peuvent, dès lors, réfléchir aux processus mémoriels et aux politiques de la mémoire, leur rôle dans la construction des identités individuelles et du récit national.



Woody Caymitte dit Filipo, *Al Pouessi dite Modeste Testas*,
Bordeaux, 2019

UN LEVIER POUR ÉRIGER L'ÉLÈVE EN CITOYEN ÉCLAIRÉ EN ÉVEILLANT SON ESPRIT CRITIQUE

S'intéresser aux lieux de mémoire pousse les élèves à s'interroger sur la manière dont l'histoire est transmise et représentée dans l'espace public. Cela permet de lutter contre les discriminations en valorisant les héritages culturels illustrant la diversité de la population française. Valoriser ces mémoires, c'est contribuer à former des citoyennes et des citoyens éclairés capables de penser la diversité, la complexité du passé et de comprendre ses effets sur le présent.

Ainsi, travailler en particulier sur les figures féminines permet de mesurer l'écart entre la représentativité des hommes et des femmes et agir sur l'égalité femmes-hommes, de relier les mémoires individuelles aux mémoires collectives et de valoriser un patrimoine diversifié et inclusif. En étudiant la toponymie (noms de rues, de bâtiments publics comme les écoles, les squares, les places, les gymnases, les bibliothèques...), les monuments, les statues, les stèles, les sites patrimoniaux (anciens camps, prison, lieu d'exil, d'accueil, les plantations, les cimetières, les maisons natales, les mémoriaux...), le street art et les fresques murales à visée mémorielle, les sculptures, les installations, les plaques commémoratives, les élèves découvrent que l'histoire ne se réduit pas à une succession de dates et prennent conscience du lien entre mémoire, genre, race et pouvoir et comprennent que l'histoire se construit à partir des luttes, des résistances et que les femmes y ont leur part et leur place. La participation aux cérémonies et commémorations s'inscrit dans le parcours citoyen de l'élève. On y retrouve souvent des performances artistiques qui constituent une source d'éveil et de sensibilisation citoyenne dans le cadre d'un projet qui s'intègre également dans le PEAC de l'élève.

INTERROGER LES REPRÉSENTATIONS DU PASSÉ DANS LES FORMES ARTISTIQUES EN LIEN AVEC LES LIEUX DE MÉMOIRE

La mémoire des femmes noires, esclavisées ou pas, se transmet de plus en plus grâce aux œuvres de création : romans graphiques, BD, poésie, films, littérature, performance artistique, chants, danse, sculptures, etc. Celles-ci font émerger des voix longtemps réduites au silence. On peut ainsi aborder avec les élèves le passé à travers des récits incarnés, sensibles, porteurs de résistance. Ces œuvres offrent également un espace pour interroger les stéréotypes, les silences et les stratégies de réappropriations. Les élèves



Théo Bonev, *Lady Liberty*, Marigot, 2007.

réfléchissent ainsi aux enjeux de la représentation du passé dans des formes artistiques variées qui permettent d'interroger le point de vue et la réception des discours historiques et des œuvres culturelles. Lier art et histoire permet ainsi de leur faire construire une histoire inclusive avec l'intégration de personnages oubliés, à la marge, en articulant mémoire, histoire et patrimoine, mémoires personnelles et mémoires collectives. Cela les engage dans des projets de recherches, de création ou de médiations (visites, exposés, podcasts, créations artistiques), ils deviennent ainsi à leur tour passeur de mémoire, et abordent, pour mieux les saisir, les enjeux contemporains liés aux discriminations, aux inégalités femmes-hommes, aux conflits mémoriels pour les préparer à exercer leur responsabilité de citoyennes et citoyens éclairés et critiques.

BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE SÉLECTIVES

GÉNÉRALITÉS

- Grenouilleau Olivier, *Qu'est-ce l'esclavage ? Une histoire globale*, Gallimard, coll. Folio Histoire, 2022.
- Rediker Marcus, *A bord du négrier Une histoire atlantique de la traite*, Seuil, 2013.
- Dorigny Marcel et Gainot Bernard, *Atlas des esclavages*, Autrement, nouvelle édition augmentée 2013.
- Ismard Paulin, Rossi Benedetta et Vidal Cécile (dir.), *Les Mondes de l'esclavage. Une histoire comparée*, Le Seuil 2021.
- Araujo Ana Lucia, Boyer-Rossol Klara et Cottias Myriam (dir.), [*Esclavages. Représentations visuelles et cultures matérielles \(Atlantique-océan Indien\)*](#).
- Vidal Cécile (dir.), *Une histoire sociale du Nouveau Monde*, éditions EHESS, 2021.

SUR LE GENRE ET SUR LA FEMME

- *Clio. Femmes, Genre, Histoire, Le genre dans les mondes caribéens*, vol. 50, no 2, 2019.
- *Clio, Femmes, Genre, Histoire Le genre de l'esclavage*, vol. 59, 2024.

- Munguía Aguilar Rocío, *Mémoires de nos mères. Faire récit de l'esclavage féminin aux Antilles et aux Amériques*, PUR, 2024.
- Célestine Audrey, *Des Vies de combat*, Collection Proche, 2022.
- Gautier Arlette, [*Les Sœurs de Solitude. Femmes et esclavage aux Antilles du XVII^e au XIX^e siècle*](#), Presses Universitaires de Rennes, (1^{re} édition 1985), 2010.
- Schwarz-Bart Simone et André, *Hommage à la Femme noire - Héroïnes de l'esclavage*, Caraïbéditions, 1998.
- *Cahiers des Anneaux de la Mémoire* n°5, « Les femmes dans la traite et l'esclavage », Nantes, 2003.
- « Esclavage et colonisation comme féminicide », in *Féminicides. Une histoire mondiale*, Christelle Taraud (dir.) La Découverte, 2022, 175-313.
- [*Dix femmes puissantes. Portraits de femmes en lutte contre l'esclavage colonial*](#). Panneaux d'exposition.

PODCASTS

- [*Femmes et hommes en esclavage*](#)
- [*Le Paris Noir*](#), saison 15, épisode 2.

VIDÉO

- Qui sont les femmes dans la société esclavagiste ? Oliwon Lakarayib. [YouTube](#)

SITOGRAPHIE

- [L'histoire par l'image](#)
[Hors-série : histoire de l'esclavage](#)
- [Paroles d'artistes femmes](#) : Archives of Women Artists, Research and Exhibitions, plateforme qui met en valeur les artistes femmes, de nombreuses collaborations avec les musées, les galeries et structures culturelles internationales.
- [Manioc Caraïbe Amazonie](#)
Bibliothèque numérique spécialisée sur la Caraïbe, l'Amazonie et le Plateau des Guyanes (documents textuels, sonores, iconographiques).
- [Les archives visuelles de l'esclavage et des abolitions](#)

SPECTACLES ADAGE

- *En avant toutes*, Compagnie Boom, co-mise en scène Zoé Grossot et Lou Simon, à partir de la 5^e, durée 1h15.
- *Mary Prince*, D'après *The History of Mary Prince. Récit autobiographique d'une esclave antillaise*, Compagnie Man Lala, avec Souria Adèle, mise en scène Alex Descas, durée 1h10.



Kuamen,
*Femme
de France*,
inspirée du
poème *Femmes
de France* de
Léopold Sédar
Senghor.



Crédits photographiques

Couverture : © Alison Saar, Courtesy Galerie Lelong, photo © Matt Emonson • p. 3 : © FME 2025
p. 7 : Plan de la *Marie Séraphique*, © Château des ducs de Bretagne / Musée d'histoire de Nantes
Film « Ni chaînes ni maîtres » © Chifoumi productions
La culture du café à l'île Bourbon © Musée national de l'histoire de l'immigration
p. 8 : © Château des ducs de Bretagne / Musée d'histoire de Nantes
p. 10 : © Archives départementale de la Martinique. • p. 14 : © CC • p. 15 : © Chifoumi productions
p. 16 : © Bohio Ayiti / Chevelin Pierre • p. 20 : © Comité contre l'esclavage moderne
p. 21 : © musée Victoria et Albert, Londres. • p. 22 : © Archives départementales de La Réunion
p. 24 : © RMN - Grand Palais (musée du Louvre), Thierry Le Mage.
p. 26 : © CC Museu Afro Brasil (São Paulo) • p. 27 : © Gallica (BNF)
p. 29 : © Coll. Clark Art Institute, Williamstown • p. 30 : © RMN-Grand Palais/Gérard Biot
p. 31 : © Bibliothèque de Tunis • p. 32 : © Jacky Pourlier/ photo Philippe Virapin • © Filipo / FME
p. 33 : © Patrick Williams • p. 35 : © Kuamen

Réalisation du dossier

Auteure : Rim Rejichi

Note de cadrage : Rachid Azzouz

Coordination : Pierre-Yves Bocquet

Iconographie : Armelle Chatelier / Marie Nonat

Activités élèves à retrouver en ligne sur le site de la FME : Rim Rejichi

Un très grand remerciement à l'historienne Cécile Vidal pour sa relecture scientifique

Conception graphique et mise en pages

CS Conseil Stratégie

© Fondation pour la mémoire de l'esclavage, 2025.

Reproduction à but non commercial autorisée pour le texte sous réserve de mention de l'origine © FME



**Hôtel de la Marine
2, place de la Concorde
75008 Paris**

www.memoire-esclavage.org

